L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 MAI 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires:
C. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGE. S. MARRY.
No 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 5 MAI.

Suspension des lois de Neutralité.

Le télégraphe nous a transmis il y a deux jours une grave nouvelle. M. Slidell, sénateur de la Louisiane, a présenté au Congrès une résolution autorisant le président à suspendre, si besoin était, pendant l'ajournement du Congrès, la neutralité que nous sommes imposée vis-à-vis de la France et de l'Angleterre.

Cette proposition est d'autant plus significative qu'elle a été présentée simultanément dans les deux chambres et par des amis du Président. C'est donc, selon toute probabilité, à la sollicitation de M. Pierce, que notre sénateur a pris l'initiative de la mesure dont il s'agit.

Mais pour que le président demande au Congrès l'autorisation de suspendre les lois de neutralité dans le cas où il le jugerait nécessaire, il faut que des nouvelles inquiétantes lui soient parvenues de l'autre côté de l'Atlantique. La suspension des lois de neutralité est un acte d'hostilité, c'est la rupture momentanée des rapports amicaux, c'est l'expression la plus complète de la défiance, c'est l'agression passive, si nous pouvons employer ces termes contraires.

Pourquoi propose-t-on au Congrès de suspendre les lois de neutralité? Voilà ce que l'on s'est demandé dès que le télégraphe a eu transmis la nouvelle dont nous nous occupons. Il est évident néanmoins que la question de Cuba est au fond de tout. La France et l'Angleterre se sont peut-être engagées à assurer à l'Espagne la possession de sa colonie des Antilles et à en éloigner à tout prix les Américains. Nous sommes obligés d'admettre cette supposition sans laquelle la proposition de M. Slidell resterait inexplicable. Quant à l'affaire du *Black Warrior*, elle a été réglée à l'amiable, s'il faut en croire les lettres de Madrid. Le correspondant du *Times* de Londres écrit à ce journal, de la capitale de l'Espagne, sous la date du 7 avril:

« Avant hier M. Soulé, ministre américain, a reçu des dépêches de son gouvernement avec des instructions péremptoires au sujet de l'affaire du *Black Warrior*. J'apprends aujourd'hui que tout a été réglé hier. Cette promptitude est si contraire à ce que nous sommes habitués à voir, lorsque l'Espagne négocie, que je puis à peine ajouter foi à ce que l'on dit. On m'assure cependant que la nouvelle est positive, que le gouvernement espagnol désavoue le capitaine général de Cuba, et qu'il s'est très empressé de condamner son représentant qui a fait toutes les excuses nécessaires et a consenti à payer une indemnité. Ceci néanmoins ne règle pas l'autre point contenu dans le message du président, à savoir que les autorités de Cuba soient autorisées par la métropole à résoudre directement les difficultés qu'elles pourraient avoir avec les Etats Unis. On ne s'en tiendra pas assez facilement sur ce point, le gouvernement espagnol étant jaloux de l'autorité qu'il exerce sur ses représentants dans les colonies et ne voulant pas augmenter leur pouvoir. »

Si ce que l'on vient de lire est fondé, il est clair que ce n'est pas au sujet de l'affaire du *Black Warrior* que la France et l'Angleterre ont offert leur appui à l'Espagne. On assure que ces trois puissances ont signé ou doivent signer un pacte en vertu duquel le maintien de la domination espagnole à Cuba serait stipulé de la manière la plus explicite. Ce serait là un acte d'hostilité vis-à-vis des Etats-Unis, seul pays avec lequel l'Espagne puisse être en différend au sujet de Cuba, car si les circonstances exigeaient que nous prissions cette île, ce qui équivaudrait à une déclaration de guerre à la métropole, le devoir de la France et de l'Angleterre serait de rester neutres. Si dès aujourd'hui elles s'engagent, dans l'éventualité d'hostilités entre les Etats-Unis et l'Espagne, à prendre parti pour celle-ci et à concourir directement ou indirectement à la défense d'une de ses colonies, elles se disposent à violer la neutralité qui les lie vis-à-vis de nous et nous affranchissent par conséquent des devoirs que nous nous étions imposés.

Le but de la mesure proposée au Congrès par M. Slidell est manifeste. Ce sont des représailles qu'il s'agit d'exercer. La France et l'Angleterre sont en guerre avec la Russie. Si le gouvernement américain reste fidèle à la neutralité jurée, il s'opposera à l'armement de corsaires dans les ports de l'Union, mais s'il révoque cette neutralité, il tolérera ce qu'il défend aujourd'hui et le czar pourra librement distribuer des lettres de marque parmi nous.

Ce serait là, nous le répétons, un acte de guerre, et le gouvernement s'en abstiendra, tant qu'il ne possédera pas les renseignements les plus positifs au sujet du pacte dont nous parlons plus haut et qui placerait la France et l'Angleterre dans une attitude d'hostilité vis-à-vis des Etats-Unis. Nous ne pensons pas que le gouvernement américain soit encore acquis cette certitude, et nous sommes portés à croire que la proposition de M. Slidell est une simple précaution ou, si l'on veut, une mesure comminatoire.

Excursions d'été.—Les travaux du chemin de fer de Jackson sont poussés avec une activité extraordinaire. Ceux qui en ont la direction pensent pouvoir livrer au commencement de juillet la section comprise entre la Nouvelle-Orléans et la frontière de l'Etat. La distance est de cent milles. Il y aura vraiment plaisir au milieu de l'été à se sentir entraîné sur ce magnifique chemin à travers prairies, marécages et pinières, à raison de trente milles à l'heure. Les *excursionnistes* qui quitteront le dépôt à sept heures du matin se trouveront à onze heures sur les confins du Mississipi! Le pays est magnifique au delà de la passe Manchac. Il est déjà question d'établir des cottages, des villas et des hôtels le long de la ligne et principalement sur les bords du Tangipaho.

Vers la même époque le chemin de fer des Opelousas sera terminé jusqu'au bayou Lafourche et les touristes pourront opter entre les deux promenades ou plutôt en jouir alternativement. Les amateurs de chasse et de pêche accueilleront, nous le savons, cette bonne nouvelle avec un vif plaisir. L'hameçon et le fusil trouveront ample pâture sur les rivages agrestes du lac des Allemands, du bayou Lafourche, de Tangipaho, et de Ferry's creek.

Un habile tireur.—Une singulière gageure vient de se dénouer chez M. C. A. Babbott, dans la paroisse Sainte-Marie. M. Travis, célèbre tireur, avait parié mille piastres contre huit cents qu'il abattrait à trente six pieds une pomme placée sur la tête d'un homme! On se rendit à l'endroit que nous venons d'indiquer, et l'épreuve eut lieu le 1er de ce mois. Un journal du soir nous apprend que M. J. P. O. (on ne donne que les initiales), ami de M. Travis et de la personne qui tenait la gageure, avait accepté le périlleux honneur de porter la cible végétale. N'ayant pu se procurer une pomme, M. Travis, nouveau Tell, la remplaça par une petite orange de 5 pouces de circonférence. La distance fut mesurée en présence de témoins, et l'orange placée sur la tête de M. P. O. Il y eut alors un moment de silence. M. Travis et M. O. étaient immobiles et impassibles, malgré les angoisses que devait renfermer pour eux cet instant suprême. Le signal est donné, le coup part et l'orange tombe! Pour un semblable exploit il fallait plus que de l'habileté, il fallait un empire sur soi et un sang-froid qui, dans de pareilles circonstances, semblent au-dessus des forces humaines. Un léger tremblement de la main eût suffi pour faire dévier le coup et causer la mort de M. O. Nous espérons que l'on ne se livrera plus parmi nous à des jeux aussi périlleux.

L'orange abattue par M. Travis est exposée rue Gravier, No 65.

THEATRE D'ORLEANS.

Le Comte de Carmagnola, drame de M. Placide Canonge.
Les Noces de Jeannette.

C'est dimanche qu'a lieu la représentation du drame de Carmagnola, si intéressante soit au point de vue littéraire, soit en raison des rapports de toute nature qui rattachent l'auteur au public louisianais. Tout à la fois poète, dramaturge, prosateur, critique, et remarquable à ces divers titres, M. P. Canonge occupe sans contredit le premier rang dans la littérature de notre pays, et sa valeur serait appréciée sur une scène beaucoup plus vaste. Tous ses amis, et quel n'en est pas le nombre, s'empresseront donc dimanche de venir lui faire un digne cortège, et formeront, n'en doutons pas, un auditoire digne du poète et du drame.

Que le plaisir en perspective ne nous rende pas ingrat et oublieux pour le plaisir passé, et profitons de ce petit mot lancé entre deux flots, pour proclamer bien vite et bien haut le succès complet et mérité du petit opéra comique, *les Noces de Jeannette*, joué hier pour la 1ère fois au bénéfice de Mlle Martial. Nous reviendrons sur ce petit chef-d'œuvre; mais constatons sans différer les applaudissements et mieux encore les murmures de plaisir qui ont accueilli d'un bout à l'autre les charmantes situations et la délicieuse musique de cet ouvrage de M. Victor Massé. C'est le plus gracieux pastiche de l'ancien opéra villageois, mais le tableau est tout frais et d'un naturel exquis; le dialogue est gai et spirituel; les mélodies ont une légèreté naïve, un charme irrésistible. Joignez à ces mérites de poète et de musicien, le jeu plein de finesse et de sensibilité de Mlle Martial et la rondeur la plus comique en même temps que la plus vraie de M. Lecroix, et l'on comprendra que ce petit acte, qui n'a que deux personnages et qui dure près d'une heure, ne laisse pas un seul instant languir l'intérêt et la curiosité. Nous regrettons vivement que ce petit bijou nous soit arrivé si tard et si près de la fin de la saison. Espérons du moins qu'il nous sera donné de l'entendre plus d'une fois. B. L.

Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces d'AMUSEMENTS, voir la 2me page.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Marché de New-York.

New-York, 4 mai—La farine est recherchée et en hausse; les ventes des qualités de l'Ohio ont eu lieu aujourd'hui à $8 25. Le maïs est ferme à 82 et 84 c. [illegible]

Cincinnati, 4 mai—Le [illegible] de farine est active et les prix ont haussé. [illegible] $7 50 le baril. Le whiskey s'améliore: ventes à 21 c. le gallon. Les provisions sont quelque peu délaissées.

Pittsburg, 4 mai—Il y a douze pieds 1 pouce d'eau dans le chenal et la rivière hausse.

Louisville, 4 mai—La rivière baisse ici.

Washington, 4 mai—Le Président a mis son veto sur le bill de Mlle Dix. Ce bill proposait d'allouer certaines quantités de terres aux différents Etats de l'Union pour venir au secours des fous indigents. Le sort de ce bill fait penser généralement qu'un destin semblable est réservé au bill du *Homestead*.

Hotel des Chênes Verts.—On verra plus loin un avis relatif à l'Hôtel des Chênes Verts, l'établissement si populaire de Biloxi. L'ouverture de cet hôtel, que dirigent avec une remarquable habileté et un succès qui ne s'est pas encore démenti, M. Pradat et son fils, aura lieu le 1er du mois prochain. Les *Chênes Verts* sont à un mille du village de Biloxi. Ils sont admirablement situés pour ceux qui veulent réellement jouir de la campagne. De nombreuses améliorations ont été faites cet hiver et rendront le séjour de l'hôtel plus agréable encore que par le passé. La cuisine et la cave sont irréprochables. Pour les promenades du matin et du soir, les propriétaires de l'établissement mettront à la disposition de leurs pensionnaires bateaux à voiles, chevaux et voitures. Il est impossible sur les bords du golfe d'avoir meilleur gîte et meilleure chère qu'aux Chênes Verts. Quant aux prix ils sont fort raisonnables.

Examens.—L'examen de l'Ecole Supérieure des garçons, rue St Philippe, commence ce matin, et ne se terminera que demain soir. Nous engageons non seulement les parens mais le public en général à assister aux exercices. Les professeurs attachés à l'Ecole Supérieure sont tous des hommes d'un talent incontestable et qui consacrent tout leur temps à leurs élèves.

Feu d'artifice.—Un grand feu d'artifice sera tiré demain soir sur la place Lafayette, par M. Catoir, au bénéfice de l'asile des orphelins. Le programme est des plus séduisants. L'une des principales pièces représentera la célèbre course entre l'*Eclipse* et le *Shotwell*, ces deux magnifiques steamers qui sont l'orgueil de la navigation du Sud-Ouest. Voici l'énumération de quelques autres pièces d'artifices: le triangle infernal de Boudha, Florendile (surprise), la grande girandole de Sixte-Quint en feux de couleur, fantaisies en feux chinois se terminant par une illumination générale, les apparitions, la charmille du Vaisan couvrant un espace de trois cents pieds et se terminant par une formidable explosion, le monde tournant, la fontaine enchantée, l'Aigle américain, la destruction de Sodome et de Gomore, la grande course entre les chevaux de la Louisiane et du Kentucky. Toutes ces pièces se termineront par l'apothéose du bateau à vapeur *Eclipse* en feux de couleur, avec drapeaux, étoiles, etc. Il aura rarement été donné aux habitans de la Nouvelle-Orléans de jouir d'un aussi beau spectacle. La place Lafayette sera encombrée.

Nominations.—Le gouverneur Hébert vient de faire les nominations suivantes:

Commissaires des terres inondées, 1er district: M. Hugh Grant; 2e district: M. Griffin B. Miller en remplacement de S. Vanwickle, démissionnaire; 3e district: M. Jno W. Butler; 4me district: M. E. B. Towne.

Directeur de l'Etat dans la Compagnie du chemin de fer des Opelousas: M. Alexandre Mouton, en remplacement de C. H. Mouton, démissionnaire.

Administrateur de l'Institution des Sourds, Muets et des Aveugles: M. Thos. B. R. Hatch, en remplacement de Nolan Stewart, décédé.

Notaires: dans la paroisse Caddo, M. John Maley; dans la paroisse Morehouse, M. Joel R. Cameron.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

Enfans de Bacchus.—Bridget O'Brien et Bridget Mchinnary passeront deux mois à la maison de travail, pour avoir trop rafraîchi leur gosier.

Patrick Cochrane s'est enivré, ça lui a coûté deux piastres et demie. Son sort a été partagé par Andrew Walsh.

Timothy Moran ayant bu avec excès, a fait un tapage épouvantable. Pour cela, il paiera cinq piastres d'amende ou, s'il désire éviter cette dépense, le recorder l'enverra se reposer dix jours en prison.

Thomas Mayo et Thomas Beard acquitteront une amende de deux piastres et demie, s'ils ne veulent pas se voir enfermés entre quatre murs pendant dix jours.

Deuxième District.

Incendie.—Hier matin, à environ 4 heures, le feu a éclaté dans le Union Mills, situé rue de l'Esplanade, près Victoire, et appartenant à M. Palm. Les flammes, après avoir dévoré la bâtisse, ont atteint la salle de bal de la Louisiane qui a été réduite en cendres. Un entrepôt de la rue Victoire, appartenant à M. Lacroix, ainsi qu'un magasin de marchandises sèches sont devenus la proie des flammes—Nos braves pompiers ont fait preuve, comme toujours, d'un zèle et d'une intrépidité dignes des plus grands éloges.

Les citoyens qui ont quelque souci de la morale publique, tout en regrettant la perte occasionnée par l'incendie, seront sans doute heureux d'apprendre que le feu nous a débarrassés d'un repaire infâme que les [illegible] avaient de temps immémorial, toléré, sinon encouragé.

Enquêtes.—Le coroner a pratiqué la levée du corps de Louis H. Vedrain, natif de France, qui s'est empoisonné dans une maison située au coin des rues Amour et Louisa, Troisième District. Le défunt avait 40 ans.

Une autre enquête a été tenue sur le corps de John B. Day, natif de la Pennsylvanie, trouvé mort au No 69 rue Bourbon, Deuxième District. Le jury a déclaré que Day a succombé à une blessure faite, le 27 du mois dernier, par Edward Outlaw. Le coupable a été arrêté—M. Day était âgé de 45 ans.

St Louis.—Une violente bourrasque a soufflé à St Louis le 27 du mois dernier. Une maison située dans le sud de la ville a été renversée et un homme tué; une autre personne a eu les deux cuisses cassées. Quelques édifices ont été endommagés. Le bateau à vapeur *Elephant* a rompu ses amarres et est allé en dérive. Dans les campagnes avoisinantes l'ouragan a tout ravagé.

RUSSES ET TURCS.

Nous complétons notre bulletin des affaires d'Orient par les nouvelles suivantes que nous trouvons dans le *Wanderer* de Vienne:

« Bucharest, 31 mars.—Les Russes s'étant emparés hier de la citadelle de Kirsova, il semblerait que toutes les forteresses ou tous les forts turcs de la rive droite sont en leur pouvoir. Il est singulier que les Russes ne publient point de bulletin sur la bataille de Tultscha, qui a duré cinq jours. Les Russes avaient annoncé qu'ils s'étaient emparés de Kirsova dès le 26 mars, et qu'ils avaient envoyé les clefs de la ville à Saint-Pétersbourg. Ils ont pu [illegible] à ceux qui ne connaissent pas Kirsova. Le fait est que, le 28, les Russes ne se sont emparés que d'un fort. C'est le lendemain seulement qu'ils ont pris d'assaut la citadelle en l'attaquant sur trois points.

« Il n'y a pas de bulletin russe sur la bataille de Tultscha. Elle a duré cinq jours, du 23 au 27, et il paraît que le général Uzakoff n'avait pas regardé comme chose très facile de prendre cette forteresse. Le 23 mars, les Russes étant parvenus à s'emparer d'une batterie en sacrifiant 1,500 hommes, les Turcs se sont réfugiés dans la citadelle, où ils ont soutenu le siège jusqu'au 28 à une heure de l'après-midi. Ils étaient 2,000. Ils ont fait sept sorties, et bien qu'ils ne soient point parvenus à repousser l'ennemi au-delà du Danube, ils lui ont fait beaucoup de mal. Les lettres particulières portent la perte des Russes à plus de 3,000 hommes.

« Des versions différentes circulent sur le sort de la forteresse. Les uns prétendent que la garnison, réduite à 15,000 hommes, a capitulé. D'autres affirment, au contraire, que les Turcs ont mis le feu à la forteresse et se sont ensuite dispersés. Enfin, on dit qu'ils ont fait sauter la forteresse. Il faut bien qu'il se soit passé quelque chose d'effrayant à Tultscha, car les Russes observent à cet égard le même silence que relativement aux échecs qu'ils ont éprouvés à Oltenitza et à Turtukai. Hier encore les Turcs avaient résisté avec succès aux forces supérieures des Russes près de Simnitza. Il est arrivé de là plus de 900 hommes grièvement blessés. »

Voici maintenant ce que dit l'*Ost Deutsche Post*:

« Les nouvelles de la Dobrutscha nous apprennent que les Russes avancent toujours. Le général Luders marche, à la tête de trois colonnes contre le mur de Trajan. Le 31 mars, il était avec l'aile droite devant Tschernawoda et avec l'aile gauche devant Karassu. En même temps la partie du corps d'Osten-Sacken entrée dans la Dobrutscha s'est mise en mouvement vers Kustendjé. Comme le port ne peut recevoir que de petits bâtimens, cette ville ne saurait compter sur les secours des flottes réunies.

« Mustapha-Pacha a pris position entre Rassova et Karajuc. Les Russes l'auraient, dit-on, attaqué après avoir franchi le mur de Trajan. Mais cette nouvelle, qui est du 4 avril, mérite confirmation. »

Le même journal ajoute, sous la rubrique Bulgarie, 2 avril:

« Personne ne considère comme purement défensive l'opération du prince Gortschakoff contre la Dobrutscha. L'attaque du mur de Trajan est la condition *sine quâ non* du siège du château-fort de Silistrie et des forts environnans. La tête de pont de Tschernawode a été canonnée le 30 mars par des chaloupes, et les Russes se sont, dit-on, emparés de la petite redoute sur la route conduisant à Hirsova. Ainsi, cette position, qui n'était pas tenable, se trouverait au pouvoir du général Luders, car le bruit a couru que les Russes avaient franchi le mur de Trajan et qu'ils s'étaient mis en marche avant-hier dans le rayon de Rassova. Le même jour, plusieurs vaisseaux franco-anglais croisaient à la hauteur de Mangalia, et le contre-amiral s'est mis en rapport avec les chaloupes canonnières de Kustendje. »

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris, 13 avril 1854.

Messieurs,

Il semble que les affaires, loin de s'éclaircir, vont chaque jour s'embrouillant davantage; ainsi, par exemple, l'attitude des puissances allemandes qui décidera si la guerre sera générale ou locale, devient de jour en jour plus équivoque. Dans son discours à l'ouverture du Corps Législatif, l'Empereur avait annoncé que l'Autriche marcherait avec nous. Depuis lors, les journaux dévoués annoncent que l'alliance est presque conclue, qu'on a signé de nouveaux protocoles. Cependant, les faits ne répondent pas à ces assertions optimistes. Les Russes ont passé le Danube sur plusieurs points; c'était là, disait-on, pour l'Autriche le *casus belli*, la limite extrême de sa tolérance pour un ancien allié. [illegible] l'Autriche [illegible] la Prusse [illegible] de la confédération germanique [illegible] l'Occident [illegible] l'Allemagne [illegible] suspecte que le gouvernement, dans le peuple prussien, penche manifestement pour la Russie. Depuis hier, on parle de l'entrée des Autrichiens en Servie, [illegible] corps russe qui [illegible] et qu'il est évident, si le but de l'Autriche est de s'opposer aux Russes, que c'est en Valachie qu'il fallait entrer. En même temps, la Prusse vient de [illegible] traité particulier [illegible] Lord Clarendon interpellé sur ce fait dans le parlement, déclare [illegible] pas reçu d'avis officiel. Tout cet [illegible] quelque chose de si équivoque, de si louche, qu'il faut, comme certains journaux, être payé tout exprès pour s'en déclarer satisfait.

Ici, pendant que les Russes passent le Danube et marchent sur Varna, on procède avec une lenteur incroyable à l'embarquement des troupes. Jusqu'à présent il n'y a que 20,000 hommes à peu près de partis. Si les Balkans étaient forcés, que pourraient trente ou quarante mille Anglo-Français contre une armée victorieuse de 150,000 hommes? Autant qu'on peut le savoir, il paraît que cette lenteur tient à ce que, dans les illusions prolongées qu'on s'est faites sur la possibilité d'un arrangement pacifique, on n'avait rien préparé pour la guerre. Les cadres de réserve n'étaient prêts que sur le papier; les bâtimens de commerce n'étaient point nolisés, soit pour embarquer les troupes, soit pour transporter du charbon de terre à Constantinople; le matériel de la guerre était dans un état d'insuffisance qu'on explique par de fréquents emprunts faits au budget de la guerre pour combler les vides causés par on ne sait quelles dépenses.

Aussi, quelque engourdie, quelque stupéfiée que soit l'opinion publique en général, les esprits éclairés commencent à s'alarmer de la situation qui nous est faite. Nous pouvons, en effet, nous réveiller, d'ici à un mois, avec une guerre difficile et dispendieuse à soutenir à six cents lieues de la France, avec l'Allemagne hostile et en armes, sans pouvoir compter sur la diversion révolutionnaire des peuples abandonnés depuis six ans par nos gouvernements réactionnaires; avec une France enfin, et c'est là le fait le plus grave, plongée dans un sommeil léthargique, où tout symptôme de vitalité est soigneusement comprimé, comme si tous les grands efforts nationaux pouvaient être inspirés par un geste de la police. Tout cela est sérieux et donne à réfléchir.

Hier a eu lieu au Champ-de-Mars une revue de la garnison de Paris, passée en l'honneur de lord Raglan, commandant en chef de l'armée anglaise, et du duc de Cambridge. Comme spectacle militaire, la revue a été fort belle et la tenue des troupes très justement admirée; mais nonobstant le lyrisme obligé des journaux officieux et officiels, tous les spectateurs ont été frappés de l'indifférence de la population et de la froideur de l'armée elle-même. Certes, l'occasion était belle pour montrer de la chaleur et de l'entrain. L'alliance anglaise, la présence de ces chefs, la grandeur des événements, tout devait allumer l'ardeur patriotique et militaire de la nation la plus inflammable du monde. Si elle reste insensible à l'action de pareils excitants, c'est qu'évidemment l'assiette générale de sa politique est défectueuse et porte à faux, c'est qu'elle se sent mal engagée, c'est qu'enfin elle ne reconnait dans ce qui se passe, et dans les motifs qu'on lui présente, aucun des mobiles qui jusqu'ici ont eu la puissance d'exciter son enthousiasme et de la déterminer aux grands sacrifices que réclame une lutte de cette portée.

Un mouvement assez curieux a eu lieu cette semaine à Barcelone. Des ouvriers, au nombre de plusieurs milliers, se sont révoltés sous prétexte de salaires. L'insurrection n'ayant trouvé aucun écho dans le reste de la population, a été, au bout de deux jours, réprimée par l'autorité militaire. Mais le curieux de l'affaire, c'est qu'il paraît certain que cette émeute est l'œuvre du clergé et qu'elle était faite dans un intérêt carliste. Il y a là de quoi donner à réfléchir au gouvernement espagnol, s'il est sage. En effet, si ce gouvernement, issu d'un mouvement de liberté, travaille dans le sens de l'absolutisme, comme nous le voyons depuis quelques années, comment pourrait-il pas s'apercevoir que, travailler pour le despotisme, c'est travailler pour les Carlistes qui en sont les représentans naturels et légitimes, et qui devront, tôt ou tard, recueillir ce qu'aura semé le despotisme irrationnel d'un gouvernement issu de la révolution?

En attendant les affaires sérieuses, qui ne pourront manquer de venir, l'empereur a inauguré, l'autre jour, les bassins nouvellement creusés dans le bois de Boulogne. Il a été dépensé là beaucoup d'argent, à bouleverser des terrains, creuser des rivières et abattre des arbres qui ne seront remplacés que dans trente ans. Ces dépenses, il est vrai, procurent du travail à la classe ouvrière, mais c'est du travail improductif, tout de luxe, qui pouvait convenir à une époque de prospérité qu'on croyait éternelle, et qui ne serait plus bon à imiter dans la période difficile et sévère qui paraît à la veille de s'ouvrir pour nous. K***

FEUILLETON.

LA FAMILLE JOUFFROY.

XVI (Suite.)

Monsieur Badinier pressentait confusément quelque grave incident. Sans avoir jamais vu Angelo ni entendu parler de lui par Aurélie, la remarquable beauté de ce jeune homme, son agitation, le regard inquiet et ardent dont il couvrit la comtesse, frappèrent extrêmement l'ancien épicier. Il regretta de plus en plus d'avoir conduit sa maîtresse dans cette maison et lui dit tout bas:

—Ma bichette, tu sembles très mal à ton aise. Nous ferions bien, je crois, de nous en aller, ainsi que tu me l'as proposé tout à l'heure.

Ces divers incidens, survenus depuis la rencontre inattendue d'Aurélie et de madame Bayeul, incidens dont le récit absorbe forcément tant de lignes, s'étaient produits en quelques secondes à peine. Au moment où monsieur Badinier venait de proposer à la comtesse de quitter le tripot, madame Bayeul, d'abord suffoquée, pétrifiée, retrouvant soudain le mouvement et la parole, fit un pas vers sa rivale en s'attachant toujours au bras d'Angelo, et pouvant à peine contenir sa fureur.

—Dites donc! ne croyez pas m'effrayer avec vos gros yeux, vous! J'aime, j'adore Angelo; oui, je l'aime, je l'adore, j'en raffole! Est ce clair? Nous partons demain lui et moi, pour un voyage, et je vous défie de m'enlever mon amant!

—Comment, comment?—reprit monsieur Badinier de plus en plus interloqué,—Apprenez, madame, que,...que.... je suis ici le ...le.. cavalier de madame d'Arcueil, et qu'elle ne cherche à enlever personne.

—Ah! c'est vous qui êtes son protecteur!—reprit madame Bayeul avec un éclat de rire sardonique;—cette protection doit vous couter joliment cher, alors, car vous êtes fièrement laid!—Et s'adressant à Angelo.—Hein! est ce ignoble! se faire donner la pâtée par un pareil oiseau!

La comtesse, pâle, courroucée, blessée au vif, prit sa plus fière attitude de grande dame, et toisant, du haut de sa noble et gracieuse taille, la petite femme aux cheveux presque roux, lui dit avec un mépris écrasant:

—Vous avez eu autrefois l'impudence et l'impudeur d'oser vous présenter chez moi, à l'hôtel de Villetaneuse, où je vous ai traitée comme vous le méritiez, madame! Mais aujourd'hui, je....

—Ah! ah! ah! parlez en donc un peu, de ce temps-là!—réplique madame Bayeul en interrompant sa rivale avec un éclat de rire insultant.—Je vous ai soufflé le comte, votre mari, il vous a flanquée à la porte à cause de moi. A-t-on jamais vu! ça parle de son hôtel! ça fait sa tête! ça fait la duchesse! et c'est protégé au mois par un bonhomme d'âge, laid comme un hibou!

Les habitués du tripot accueillirent par une bruyante hilarité les grossières paroles de madame de Bayeul. Le grec, malgré son audace accoutumée, resta d'abord coi et sot, comme un homme devenu l'objet d'une dispute féminine. Monsieur Badinier, confus, irrité, rougit jusqu'au blanc des yeux, mais n'osa souffler mot. Madame de Villetaneuse reconnaissait avec désespoir que, dans cette altercation, elle ne pouvait lutter avec une créature capable de ne reculer devant aucun cynisme de langage; enfin la présence d'Angelo, l'incertitude où était Aurélie des projets du grec au sujet de ce voyage formellement annoncé, la jetaient dans un trouble croissant; elle ne put, redoublant de hauteur, que dire à sa rivale:

—Pour vous répondre, madame, il me faudrait parler le langage des halles, et je ne le parle pas.

—Allez donc, bégueule! vous n'avez pas pour deux liards de réplique!—reprit madame Bayeul d'une voix glapissante.—Allez donc, comtesse de raccroc! Vous croyez avoir tout enlevé, tout séduit, quand vous avez fait parader votre figure de cire! Il y en a de plus belles que la vôtre aux devantures de boutiques des coiffeurs! Vous n'êtes qu'une de ces bellâtres que les hommes jobarderont toujours, apprenez ça, comtesse! Ils aimeront mieux un laideron comme moi, parce que j'ai du savoir-vivre, n'est-ce pas, mon Angelo?—Et l'odieuse créature saisit le bras du grec en lui disant:—Allons-nous-en!—Puis elle ajouta en éclatant d'un rire sardonique:—Bien des choses chez vous, comtesse!

Le grec se détacha brusquement de l'étreinte de madame Bayeul, et dit à Aurélie, dont il s'approcha en lui offrant son bras:

—Venez, madame, venez!.... vous ne pouvez, après ces outrages, rester un moment ici; venez!....

La comtesse, palpitante, s'empara du bras d'Angelo, et jeta un regard de triomphe féroce sur sa rivale.

Celle-ci, frappée au cœur, devint livide, resta un moment immobile de douleur et de rage; elle s'appuya sur un meuble, se sentant défaillir.

—Ah çà! ma chère, est ce que vous vous moquez du monde?—s'écria monsieur Badinier furieux, en s'avançant vers Aurélie.—Vous n'accepterez pas le bras de monsieur.... Moi seul, ici, j'ai le droit de....

—Le droit?—répondit madame de Villetaneuse avec dédain, en regardant son protecteur par-dessus son épaule.—Vous êtes, monsieur, en vérité, fort plaisant!

Et faisant un mouvement pour sortir avec le grec,

—Venez, Angelo.

—Mais quand le diable y serait, vous ne vous en irez pas avec monsieur!—s'écria monsieur Badinier exaspéré, saisissant de son côté la comtesse par le bras.—C'est moi qui ai payé la robe que vous avez sur le dos, ma chère!

—Vieux drôle!—s'écria le grec en repoussant violemment l'ancien épicier.—Vous osez mettre la main sur madame.... Prenez garde! je châtierai votre insolence!

—Toi, mauvais garnement!

—Vous allez payer cher cette injure!—s'écria le grec en faisant passer Aurélie derrière lui et s'élançant sur monsieur Badinier; mais Clara, se jetant entre les deux adversaires, s'écria d'une voix perçante:

—Comment! des batteries ici!....Je ne veux pas de batterie chez moi!

—Il y en aura pourtant, des batteries! car je la dévisagerai, moi!—s'écria madame Bayeul, qui, hideuse de rage, après un moment d'accablement, s'élança sur la comtesse en véritable furie, les ongles étendus. Heureusement le général [illegible] Bayeul, reçut d'elle un coup de griffe qui lui écorcha le menton; mais il contint néanmoins l'horrible créature.

Clara et quelques hommes s'interposèrent à grand'peine entre Angelo et monsieur Badinier, qui, de plus en plus irrité, se menaçant à [illegible] tures, échappées de grandes lèvres; la comtesse, tremblante, [illegible] ne rencontra que des visages indifférens ou railleurs. Quelques honnêtes gens, égarés en pareil lieu, détournèrent avec dégoût les yeux de cette scène ignoble.

Soudain une servante effarée accourut dans le salon en s'écriant:

—Cachez vos enjeux! voilà le commissaire!

A ces mots, une agitation extraordinaire se manifeste dans le tripot; les joueurs, dissimulant [illegible] de leurs mises précédentes, s'élancent vers les tables de jeu afin d'y reprendre leurs mises et de faire disparaître les cartes, tandis que Clara et sa servante s'empressent de concert d'éteindre les trois lampes qui éclairaient le salon; puis madame de Sablonville dit à haute voix aux habitués:

—Nous soutiendrons au commissaire que nous jouons à *La nuit, tous les chats sont gris*, jeu que l'on joue en société.

Au milieu de cette obscurité subite, Angelo, que le tumulte avait rapproché d'Aurélie, la prit par la main et lui dit tout bas:

—Viens vite, suis-moi!

Le grec connaissait parfaitement les êtres de la maison; il se trouvait, au moment de l'extinction des lampes, tout proche de la chambre à coucher de Clara; il introduisit la comtesse dans cette pièce, referma sur lui la porte à double tour, puis, s'avançant par un couloir et un escalier de service aboutissant à la cour, Aurélie et Angelo quittèrent la maison à l'instant où le commissaire, ayant pénétré dans le tripot par le grand escalier, surprenait les habitués jouant innocemment, disaient-ils, à *La nuit, tous les chats sont gris*.

XVII.

Les scènes suivantes se passent chez madame de Villetaneuse, le lendemain matin de sa rencontre avec Angelo dans le salon de Clara.

Monsieur Badinier avait loué et meublé confortablement pour Aurélie un joli appartement au second étage d'une maison située rue Notre-Dame-de-Lorette; il se composait d'une antichambre, d'une salle à manger, d'un salon, d'un boudoir et de deux chambres à coucher, dont l'une était occupée par monsieur et madame Jouffroy.

Le caractère de cette malheureuse femme, perdue par un faux orgueil maternel et par une détestable vanité, étant connu du lecteur, il ne s'étonnera pas de la voir tolérer, partager l'ignominieuse existence de la comtesse, pour laquelle [illegible] accomplie de même que celle de sa fille.

Madame Jouffroy, dans sa vaniteuse aberration, avait encouragé la liaison de sa fille avec Charles-Maximilien, espérant voir un jour Aurélie princesse souveraine. Ce premier pas fait dans la voie du déshonneur, les autres devaient naturellement suivre. Aussi, lorsqu'elle s'était vue, elle, son mari et sa fille, sans autres ressources que l'acceptation des offres du duc de Manzanarès, madame Jouffroy avait accepté cette nouvelle honte de son enfant.

Et pourtant cette mère déchue pouvait encore à cette époque rompre avec un odieux passé, retourner avec son mari et sa fille à Paris, afin d'y vivre modestement en famille, auprès de la tante Prudence, de Marianne et de Fortuné; mais madame Jouffroy pouvait-elle se résoudre à affronter le regard de la tante Prudence, dont le sévère et ferme bon sens l'avait tant de fois révoltée? Pouvait-elle supporter, sans rougir, le regard de Marianne, jadis privée de sa part de patrimoine en faveur d'Aurélie, que sa famille voulait richement doter? Madame Jouffroy pouvait-elle enfin supporter, sans rougir, le regard de Fortuné Sauval, dont elle avait rompu le mariage projeté, arrachant presque à Aurélie le retrait de sa parole donnée à son cousin?

Et c'était à ces trois personnes: la tante Prudence, Marianne, Fortuné, que madame Jouffroy, telle que nous la connaissons, serait allée, humblement repentie, demander le pardon du passé, le pain et l'asile pour l'avenir!

Non, non, elle ne le pouvait pas; nous le répétons: [illegible] fatalité, lorsque le principe du bien a [illegible] succombé dans sa lutte contre le principe du mal. Madame Jouffroy dut se résigner à voir sa fille subir les propositions de monsieur de Manzanarès. Cette infamie était d'ailleurs masquée sous un certain vernis de convenance. Madame la comtesse de Villetaneuse voyageait avec son père et sa mère dans une autre voiture que celle de monsieur le duc, qui occupait un appartement séparé dans les hôtels des villes où l'on séjournait; madame la comtesse, grâce à son noble chaperon, était reçue partout avec les égards dus à sa haute position, et par sa grâce, et par sa beauté. Enfin, on vivait splendidement, en grands seigneurs; le duc était généreux, magnifique; madame Jouffroy, surtout, ravie de voir briller sa fille, se disait, en manière de capitulation de conscience:

« —Après tout, supposons que ma fille soit mariée au duc: il n'en serait ni plus ni moins. »

Et elle se disait encore, après tant de misères et de traverses honteuses:

« —Supposons que ma fille soit mariée à monsieur Badinier, il n'en serait ni plus ni moins. »

Monsieur Jouffroy, dont l'intelligence affaiblie, ébranlée, puis enfin complètement anéantie par les horribles ressentiments du déshonneur de sa fille et de sa ruine, conservait à peine la perception des choses, avait cependant, par instinct, par réminiscence, conservé une sorte d'adoration pour sa fille et de frayeur pusillanime de sa femme, principales causes des malheurs de cette famille.

«—Mimi est-elle fâchée?—Fifille est-elle heureuse?»

Ces mots, prononcés de temps à autre sans aucun à-propos, semblaient être les dernières lueurs qui se dégageaient parfois de la raison éteinte de monsieur Jouffroy. Il se montrait d'ailleurs d'une douceur inaltérable, recherchait la solitude, où il passait invariablement les heures à confectionner des petits bateaux de papier qu'il faisait ensuite, avec une satisfaction enfantine, voguer sur l'eau dont il remplissait une assiette: telle était son occupation constante. Ne souffrant pas physiquement, vivant d'une vie uniquement animale, ayant depuis longtemps perdu la mémoire, les souvenirs de l'ignominie de sa femme et de sa fille ne l'obsédaient plus, il les reconnaissait cependant, leur souriait de ce sourire navrant, particulier aux pauvres créatures dont la pensée est absente, et adressant à Aurélie et à sa mère des paroles sans suite, sauf celles-ci, les seules qui offrissent un sens:

«—Mimi est-elle fâchée? Fifille est-elle heureuse?»

Madame Jouffroy et Aurélie, sincèrement affligées de l'égarement d'esprit de ce malheureux, sentant la terrible responsabilité qui pesait sur elles, s'habituèrent cependant au spectacle de cette désolante infirmité; mais il faut le dire, [illegible] elles entouraient monsieur Jouffroy de tous les soins possibles. Elles auraient pu, en le faisant conduire auprès de sa sœur Prudence, épargner à leurs yeux cette preuve vivante des maux qu'elles avaient causés; [illegible] malheur, elles réussirent à échapper aux recherches de Fortuné Sauval, lors de leur retour à Paris.

Enfin, leur résolution de ne jamais se rapprocher des autres membres de leur famille, était d'autant plus inébranlable que Marianne, que la tante Prudence, que le cousin Roussel pouvaient, devaient accueillir cette épouse et cette fille indignes par ces écrasantes paroles:

«—Qu'avez-vous fait de mon frère?
«—Qu'avez-vous fait de mon père?
«—Qu'avez-vous fait de mon vieil ami?»

Non, non, entraînées par la fatalité du vice, ces deux femmes voyaient à chaque pas se dresser devant elles les conséquences de leur dégradation, et, reculant effrayées, elles s'enfonçaient de plus en plus dans la fange.

Fatalité du vice, fatalité du vice! Cette mère et cette fille jadis si tendrement unies échangeaient parfois des récriminations odieuses, des reproches sanglans; puis venait cette sombre réconciliation des complices, désormais enchaînées l'une à l'autre par la solidarité de l'infamie!

(*A continuer.*) EUGENE SUE.

Les amers Allemands du Dr Hoofland, préparés par le Dr C. M. Jackson, sont rangés, à juste titre, parmi les meilleurs remèdes que nous ayons. Dans les cas de dyspepsie, ils produisent un résultat magique; ils donnent de la force à l'estomac, facilitent la digestion, rendent aux joues leur couleur et font briller leur regard. Des milliers de personnes peuvent témoigner de ce fait; des milliers d'autres répéteront plus tard la même chose.
A vendre par J. WRIGHT & Co.
2 mai—6f v & e 151, rue de Chartres

LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les reconnaissent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.
On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.
Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1an

REVALENTA ARABICA, De Barry Du Barry & Cie, à Londres.
Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.
Bonn, 19 juillet 1852.
Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants.—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.
J'ai la conviction que la Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies hectiques.
Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c, &c.
Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGE, No. 12, rue Douane. Et chez Z. GERMAIN, No 137, rue Royale.
N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 nov—6m

AVIS.
F. P. DUCONGE
PREVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 39, il s'est fixé au No 12 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront adressés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. 18 fév—

J. C. DENIS, Négociant-Commissionnaire, [illegible] No 75, Saint-Louis (Mo). SOLLICITE [illegible]

PICADURA—36 barils de la première qualité, en débarquement de la goélette Edwin Dorsey et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier

[illegible] ARMAND LANUSSE.

LE soussigné annonce au public que la société existant entre lui et Alfred Morse pour l'exploitation d'une grocerie dans la ville de Thibodeaux, paroisse Lafourche, a été dissoute, le dit Morse n'ayant pas rempli les conditions de l'acte de société. Le soussigné ne paiera conséquemment aucune des dettes contractées par le dit Morse au nom de la société. JOSEPH AYMOND.
Thibodeaux, 20 avril 1854. 5mai—10f

UN individu s'est présenté hier chez le soussigné avec un lot de billes de billard qu'il offrait de vendre. [illegible] JEAN JOSEPH [illegible]

LE DIMANCHE, Revue artistique et littéraire, publiée à New-York par MM. F. Gaillardet & [illegible] Désarmeil, paraissant tous les dimanches. On s'abonne à la Nlle-Orléans, chez A. FAYA & Co., 56, rue de Chartres, où l'on trouvera le 1er numéro. Conditions d'abonnement (port compris): Un an, $3 50—6 mois, $2 25—Trois mois, $1 25. 5mai

Aux propriétaires de navires, capitaines de navires et autres.
GUANO DU MEXIQUE
LE soussigné, agent de la compagnie qui s'est formée dernièrement dans la ville de Mexico pour recueillir et importer le guano des côtes et des îles de la république Mexicaine, annonce au public et particulièrement aux propriétaires et capitaines de navires qui auraient l'intention d'envoyer prendre des chargements dudit guano, qu'il est autorisé et prêt à entrer en arrangement pour la vente de cet engrais.
Par une circulaire du gouvernement mexicain, publiée récemment, et adressée aux collecteurs de tous les ports mexicains, ces officiers ont reçu l'ordre de n'expédier aucun navire et de ne permettre à aucun de prendre un chargement de guano sur les côtes et îles, à moins qu'une autorisation écrite de la compagnie ou de ses agents ne soit exhibée à la douane du port où les navires doivent s'arrêter avant d'en charger.
La compagnie s'est décidée à permettre aux navires de prendre des chargements de guano sur lesdites îles et côtes, à partir de cette date jusqu'au 31 décembre 1854 inclusivement, aux termes et conditions suivants:
Les navires qui exporteront du guano d'une partie quelconque des côtes ou îles de l'Océan Atlantique, payeront à la compagnie ou à ses agents la somme de quinze piastres par chaque tonneau.—Les navires qui prendront du guano sur le Pacifique, payeront neuf piastres par tonneau.
Le droit d'une piastre par tonneau doit invariablement être payé par le navire ou la personne exportant le guano.
Les propriétaires de navires et les autres personnes qui désirent envoyer des navires à la recherche de guano, doivent se rappeler que par un décret du 16 janvier (publié récemment), il leur est permis de prendre à leur bord, libre de droit, autant de bouteilles et de barils qu'il leur sera nécessaire pour recueillir et transporter ledit engrais. Ils peuvent également se pourvoir des provisions, instruments et ustensiles dont auront besoin les personnes chargées de recueillir et embarquer le guano. Les seules conditions qui leur soient imposées sont: la quantité d'instruments, d'ustensiles et de provisions ne doit pas excéder ce qu'il est nécessaire, et qu'un manifeste en devra être donné au port d'entrée. [illegible]
Afin que toutes les personnes intéressées sachent à quelles peines et amendes les navires et leurs équipages pourront être condamnés, les articles 3e et 4e du décret du 16 janvier sont reproduits et les articles 1, 2 et 3 du décret du 16 mars sont ajoutés:
Art. 3—Les vaisseaux qui seront expédiés aux dits ports, pour exporter le Guano, devront s'arrêter dans un des ports destinés au commerce étranger, afin de prouver qu'ils n'apportent pas de marchandises et d'obtenir de la douane un certificat.
Art. 4—Les navires qui ne se conformeront pas à l'article ci-dessus seront saisis et confisqués, ainsi que leur chargement.
Art. 1er—Il est expressément défendu aux capitaines et équipages de navires (qu'ils soient mexicains ou étrangers), qui exportent le Guano des îles et côtes de la République mexicaine, de tirer sur les oiseaux qui produisent le Guano.
Art. 2me—Toutes les fois que l'article ci-dessus sera violé, il sera imposé une amende de cinq cents piastres et le navire à bord duquel se trouvera la personne qui aura ainsi violé le dit article, sera responsable de l'amende.
Art. 3me—Les commandants de navires de guerre et de garde-côtes, sont spécialement requis de veiller à l'exécution de ce qui précède.
JUAN Y DE EGANA,
5mai—9-3mpa. No 47, rue Bienville

Importation directe de Marchandises sèches.
AUG. BALU & Frère,
19, rue St-Charles, entre les rues Canal et Commune,
VIENNENT de recevoir par le navire Ferrière, du Havre, drap d'été, dit Chambord, pur laine, 5-4, à 60 jours. Orleans noir, fin, do gris noir, pour vêtement d'hommes et de dames, ombrelles, dernier goût, en Gros de Naples noir, à $15 50 la douzaine, mouchoirs de poche brodés.
Aussi:—Toiles d'Irlande, qualité extra fine, à des prix très bas. AUG. BALU & FRERE.
5 mai—30f

Habillements d'hommes, POUR L'ETE, 36 rue de Chartres.
NOUS recevons par les steamships Star of the South et Orizaba—Un nouvel assortiment de confections d'été pour hommes et enfans. LAGAY & LECANU,
5 mai 36, rue de Chartres

EN débarquement du navire Morning Star, de Bordeaux;
100 paniers de 12 bouteilles véritable [illegible] d'Angers;
59 paniers de 6 bouteilles do do do
2 caisses de 100 1/2 boites pâtés truffés,
2 caisses 100 1/2 boites cèpes à l'huile,
2 caisses de 100 1/2 boites petits pois,
A vendre par HENRY VALETON,
5 mai 90, St Louis

VINS de Catalogne et Languedoc.—80 barriques St Vincent supérieur; 65 barriques vin Languedoc; 19 barriques vin de Catalogne; 21 demi-pipes vin d'Oporto; 10 quarts pipes vin d'Oporto, tous d'importation directe, à vendre à des conditions avantageuses par P. CUSACHS,
2 mai—30f Enc. Royale et St-Philippe.

Propriétés, bien situées dans le Premier, Second et Troisième District de cette ville et à Jefferson City, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
5 mai—30f 27, rue de la Vieille Levée.

Académie d'écriture ET DE TENUE DE LIVRES de Dolbear, No 106, rue du Canal.
De nouveaux élèves seront reçus tous les jours. Heures de classe: de 7 heures et demie à 10 heures et demie du matin et de 6 à 9 heures du soir pour les Messieurs, et de 11 heures à midi pour les Dames. Jours de classes pour les demoiselles, les Lundis, Mercredis et Vendredis, de 4 à 6 heures de l'après-midi. Pour les garçons: les Mardis, les Jeudis et les Samedis, de 4 à 6 heures de l'après-midi. (Un billet contenant le progrès de l'élève est donné à chaque leçon.)—N. B. Les personnes qui ne demeurent pas en ville peuvent prendre des leçons tous les jours. Quelques leçons faciles rendront élégante la plus mauvaise écriture. Les négociants, &c., s'adresseront ici lorsqu'ils ont besoin de teneurs de livres, &c. RUFUS DOLBEAR,
17av—1m No 106, rue du Canal.

AVIS. J. W. DOLBEAR a transféré son Académie d'Ecriture au No 19, RUE DU CAMP.
Les personnes qui s'adresseront à lui pourront en peu de temps acquérir une écriture aisée, facile et convenable pour les affaires. Jusqu'à ce qu'ils soient parvenus, les élèves continueront à assister aux cours. Les anciens élèves y assistent gratuitement.
Heures: 9 à 11 A M; 4 à 6 P M, et 7 à 9 le soir. Les enfants qui vont à l'école assistent de 4 à 6 P M. J. W. DOLBEAR
14nov—1a 19, rue du Camp.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
1000 paniers anisette, diverses qualités
100 paniers guignolet, 25 caisses do
400 caisses curaçao, divers modèles,
300 do Maraschino, diverses formes,
100 do eau verte,
100 do Eau de vie de Dantzick,
25 do crème de thé,
25 do crème de noyau,
500 do liqueurs, diverses qualités,
100 do absinthe ordinaire,
50 do kirsch do
100 do Peppermint,
100 do Stoughton's bitters,
25 do Bocker's do, 25 do Gosloy's do
25 do Vermouth, 1000 cais. cerises à l'eau de vie
20 barils Anisette fine blanche, 20 do rose,
40 do Surfine, 40 do do superfine,
10 do Mallorca, 20 do merise diverses qualités,
10 do brandy américain,
20 do Spinacer's Bourbon whiskey,
20 do Bourbon whiskey supérieur,
4 barils Madère fin, 3 do Porto,
20 barriques vin pour famille,
2 boucauts rhum de la Jamaïque.
do do imitation,
2 pipes genièvre de Hollande,
5 quarts eau de vie, marques diverses.
4 nov P. ROUMIEU, 26, rue St Louis

GUANO. Nouveau Tarif des prix. INVARIABLEMENT COMPTANT.
Pour des sacs jusqu'à 5 tonneaux... $ 3¼ cts la livre
De 5 à 10 tonneaux, $54 par tonneau de 2240 liv.
De 11 à 25 do $53 50
De 26 à 50 do $53
De 51 à 100 do $52 50
De 101 à 150 do $52
De 151 et au-dessus, $51 50
Un chargement complet livré sur le wharf.... $51.
CASTILLO & HARISPE, 38, Passage de la Bourse.
Seuls importateurs directs pour les marchés du Sud.
N. B.—Le Guano sera mis en sac et vendu dans nos magasins, à Lafayette, ou dans les entrepôts de Brooklyn sur la rive opposée du fleuve. 24 mars—

GUANO DU PEROU.
A PARTIR de cette date, le [illegible] du Guano du Pérou, importé par MM. Castillo et Harispe, et on vendra depuis un sac jusqu'à cinq tonneaux, aux prix des agents, c'est-à-dire 2 3/4 cts la livre.
F A GONZALES,
4 fév No 11, Front Levée, près Bienville et 38, rue Poydras

FROST & Co., Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans
OFFRENT EN VENTE BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS.
Convenables pour la consommation de la campagne en général et pour l'usage des plantations. 12jan—6m

EAUX DE VIE. SOTHENE THOMAS, Importateur, 9, Rue Gravier.
SEUL AGENT, dans le Sud, pour la vente des Eaux-de-vie de [illegible] Cognac Pinet & Co, L. Durand, Eaux-de-Vie de Bordeaux; T. Hennes & fils, Rochelle, crème très fin. Toujours en main dans les entrepôts de la Douane.

EN débarquement du navire Panthère, de Boston; 150 caisses [illegible] Winchester, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF.
19av—6 13 et 15, rue St-Louis

TOUJOURS en main et à vendre, la marque renommée du Pike's Magnolia Whiskey. QUEYROUZE & LANGSDORFF,
19av—6 13 et 15, rue St-Louis

FOIN—200 balles foin de l'Ouest de première qualité, à vendre en lots à la convenance des acheteurs. F. A. GONZALES,
13 mars No 11, Front Levée, entre Bienville et [illegible]

Vente à l'encan [illegible] de 50 caisses chapeaux [illegible]
Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs sur la vente d'un bel assortiment d'habillements, chapeaux, etc, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin [illegible], No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

R. E. SYKES vendra aujourd'hui à 10 heures [illegible] des vins, [illegible] de Cognac, &c, au magasin de MM. E. P. Nichols & Co., No 24, rue du Camp. Les articles sont d'importation directe et une partie se trouve en douane. Pour plus amples détails, voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

Avis aux consignataires de Marchandises à bord du navire Radius, venant de Liverpool.
AUCUNES marchandises ne seront livrées avant que l'obligation des avaries à la grosse soit signée. Les consignataires de marchandises à bord sont priés de se présenter à V. & E. MAIGNAN,
5mai 85, rue St-Louis

Le navire RADIUS de Liverpool, est maintenant en déchargement vis à vis la rue des Ursulines, 2me district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours qui suivront cette date et de venir recevoir leurs marchandises, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. V & E MAIGNAN,
5mai 85, rue St-Louis

ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale.
VIENT de recevoir par le navire Iowa, un nouvel envoi de marchandises, comprenant:
Parfumerie fine de la société Hygiénique, Lubin, Guerlain &c
Chemises en toile du goût le plus nouveau.
Do do imprimées.
Do devants toile.
Do jaconat.
Do Madapolam.
Devants de chemises en toile et en coton.
Caleçons en toile.
Do coton croisé.
Gilets de peau en calicot.
Do do en soie.
Do do en coton gaze.
Do do fil d'Ecosse.
Mouchoirs de batiste blancs et imprimés.
Chaussettes en soie, fil d'Ecosse et coton.
Un assortiment considérable de cravates et cols de tous genres. 5mai

FARINE! FARINE!
1785 BARILS farine, des marques suivantes—Congress mills, White water canal mills, Miami Valley mills, à vendre par BERNARD TURPIN,
3 mai—6f No 20, Vieille Levée.

Magnifique maison de campagne à vendre.
Cette maison est située sur la rive droite du fleuve, à environ un mille et demi au dessous d'Alger, dans un endroit dont la salubrité est proverbiale; elle est en bois, basse, avec une mansarde, bien aérée, admirablement construite et posée sur des piliers élevés et en briques. Les dépendances, offrent tous les agréments désirables et comprennent: une excellente cuisine, chambres à domestiques, écurie, remise, poulailler, en aussi bon état que s'ils venaient d'être bâtis. Un grand jardin potager, à fleurs et à fruits, en pleine culture, est attaché à la maison. S'adresser à THOS. O. HAILES, courtier
13 avril— 84 1/2 rue Gravier

Bottes, Souliers et Chapeaux.
3,500 caisses en magasin, formant un assortiment complet et propre au commerce de la ville et de la campagne. A vendre à bas prix et à des conditions libérales, par I. HOBBS & Co,
4me—12 12 et 14, rue de la Douane

Bottes, Chapeaux et Casquettes.
2200 caisses en magasin et en débarquement des navires E. D. Shepherd, Aquila, Kipla, Reporter, consistant en une grande variété de bottes, souliers, chapeaux et casquettes, brodequins de Kassell, chapeaux tôle cirée et laine pour habitations, à vendre aux plus bas prix du marché par FROST & CO,
10nov 10, Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—En magasin un approvisionnement complet des articles ci-dessus, comprenant 2000 caisses de bonnes marchandises de printemps, à vendre par G. W. DUNBAR,
13 mars—v & e 5, rue des Magasins.

CHAPEAUX D'ETE.—En débarquement des navires Clifton et Vicksburg, un assortiment complet de chapeaux Leghorn, Panama, chapeaux de paille pour hommes et enfans, ainsi que des chapeaux de Campêche et diverses qualités, à vendre par G. W. DUNBAR,
13 mars—v&e 5, rue des Magasins

CHAPEAUX.—Un assortiment complet de chapeaux de soie et de feutre, bonnets de laine, chapeaux souples à large bord, à vendre par G. W. DUNBAR,
13 mars—v&e 5, rue des Magasins

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.
EAU DE VIE—Sagerac des années 1795, 1798, 1842 et 1802, Godard de 1828, Otard, Dupuy et autres marchandises de différents prix et qualités.
Vins—Madère Old réserve, Pale, South Side et Indes Orientales; Sherry de Duff Gordon, et Harmony et Neveu, vieux Porto, Vin du Rhin, dito mousseux, Crème de Bouzy, Fleur de Sillery, Heidsick et plusieurs autres marques de champagne. Vin blanc et rouge de toute qualité en barriques et en caisses.
Genièvre de Hollande, rum de la Jamaïque et de Sainte-Croix, whiskey d'Ecosse et d'Irlande, whiskey rye Monongahela et Old Rye, fruits à l'eau-de-vie et au jus, liqueurs de toutes sortes, bitter de Boker, Sarlas et Gosler, 200 caisses de bière et porter, en quarts et pintes, en un mot tout ce qui concerne ce genre d'affaires. Toutes ces marchandises sont offertes à des conditions les plus libérales pour le comptant ou en papier sur la ville.
200 pipes de Porter et Ale, en bouteilles et demi bouteilles. SEWELL T. TAYLOR, 15, rue Royale.

A VENDRE.
UNE BELLE MAISON en brique, à deux étages, No 15, rue St Thomas, entre Gaennié et Suzette, complète sous tous les rapports, ayant une pompe, une belle cour en brique, une chambre à bain. Le terrain a environ 25 pieds sur 115. Cette propriété sera vendue à très bas prix et à des conditions très avantageuses. S'adresser sur les lieux ou à H. MEUGENS,
15mars 31, rue de la Commune

A LOUER.
Maison de chaussée, Bureaux au premier sur rez de chaussée, dans le Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti. S'adresser à M. Bernard Philips, notaire public, ou à M. MUSSON,
24 mars— 3 rue Carondelet

A VENDRE—Plusieurs belles maisons dans le deuxième district, convenantes à des familles nombreuses. S'adresser à Geo. GOTTSCHALK,
22me No 95, rue de la Commune

Garantie avec sécurité
Manufacture de Plaqué D'OR ET D'ARGENT.
Cuillères et fourchettes, et toute espèce de services de tables, cuvettes, églises, appartements, steamboats, &c.
153, RUE DE CHARTRES, Près de l'encoignure Toulouse.
C. BOUYER,
Galvaniseur, doreur au feu, argenteur et bronzeur sur tous métaux.
Fait toute espèce de réparations, remet à neuf tous les vieux objets, et garantit son travail pour plusieurs années.
UNE expérience de dix années et les nombreuses recherches qu'il a faites pour perfectionner et simplifier son travail, lui ont fait mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans, [illegible] ses principaux hôtels et restaurants de la ville, et s'est acquis une grande réputation pour la perfection et le fini de son travail et la modicité de ses prix.
Réparations de montres et bijoux.
Achat d'or et d'argent.
1fev—1an3p

AUX PLANTEURS ET TONNELIERS.
Barils pour mélasse. BARILS POUR MELASSE.
Les soussignés sont prêts à vendre aux planteurs et aux tonneliers des machines patentées pour préparer les douves et pleinement garanties. La diminution du travail et par conséquent la réduction du coût de la manufacture des barils de mélasse et des boucauts de sucre, résultant de cette découverte utile et très simple, ont été clairement prouvées sur la plantation de M. Caliste Villeré.
On peut voir fonctionner la machine en s'adressant à CAMPBELL & RICKARBY, 88 rue Gravier
Ou sur les lieux, à la manufacture de douves de M. Charles Laffon, au coin des rues Céleste et Levée, premier district. 18 avril—1an

A. HERNANDEZ,
RUE ROYALE No 132,
AU-DESSOUS DE L'HOTEL SAINT LOUIS,
et rue St-Charles, No 28, au-dessous de l'Hôtel Verandah,
A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux amis et le public en général que, par les fréquents arrivages de l'île de Cuba, il reçoit les meilleurs et plus fines marques de Cigares et Cigarettes de la Havane, qu'il offre à vendre en gros et en détail dans ses magasins, aux prix les plus modérés du marché, telles que: Cabanas, Figaros, Partagas, Car Ega, Ucues, Intimidad, Ingenuidad, Washington, A. Hernandez, Flor de la Habana, Sol, Consuelo, Lola Montes, Martinez Ibor, Puntualidad, Designio, Vegueros, &c. &c.
Il a également un assortiment complet de Cigarettes les plus fines et les plus recherchées, telles que: Figaro, El Mensagero, El Sol, Garcia, La Distinguida Española, La Habana, &c &c.
Il offre à vendre aussi à des prix très raisonnables des pipes de tous genres et de tous les goûts, du tabac de Caporal, du Maryland, de Perique &c. &c. pour priser ou pour chiquer: en un mot, il peut annoncer qu'on trouvera chez lui tous les articles qui composent l'assortiment le plus varié et le plus fin d'un magasin d'excellent tabac.
Il s'est dernièrement transporté à la Havane où il a pu, par lui-même, examiner les différentes qualités de tabacs des meilleures fabriques, et il s'est assuré les services de correspondants capables et connaisseurs qui sont chargés de lui envoyer tout ce qu'il y a de plus fin et de meilleur; aussi, espère-t-il que ses efforts continuels lui vaudront le généreux patronage du public.
20 mars A. HERNANDEZ.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 96,
Entre les rues Perdido et Poydras.
CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 159, rue du Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital
Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres...... $1 à 5 par jour,
Chambres pour les esclaves........ $2 "
Salles pour les esclaves............ $1 "
Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.
Les ordonnances des médecins sont exécutées avec soin. 1er juil

M. RODOLPHE BACHEM, intéressé dans nos affaires, est chargé de notre procuration. M. L. MONSARRAT continue à être aussi chargé de notre procuration.
Nlle-Orléans, 8 avril 1854.
15avril—1m H. DE GOER & RIFFLARD.

FRANCIS MORENO Jnr.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE, ET Importateur de Cigares, Sucre, Café, &c. &c. DE LA HAVANE.
3 avril No 34, Vieille Levée.

MAISON ROUGE.
La plus près de la Halle aux Viandes.
Marchandises sèches,
JOS. N. ROBERT & Co.
VIENNENT de recevoir par plusieurs navires de France et du Nord, un assortiment magnifique de belles marchandises de saison et à l'usage des familles et des habitants, à des prix très modérés, parmi lesquels se trouvent des soies, [illegible]
18 déc JOS. N. ROBERT & Co.

CHAMPAGNE de la veuve Cliquot Ponsardin. Vve. DE FUENTES & Co., No 32, Vieille Levée. [illegible]

VIN de [illegible]—60 barils qualité supérieure, à vendre par B. VALLS, 90, rue du Camp.

M. DEZAUNEAU, Docteur en Médecine et en Chirurgie, Membre de la classe des Sciences de Paris.
A L'HONNEUR de faire savoir aux citoyens de cette ville qu'il est fixé RUE ROYALE, No 169, entre St-Louis et Toulouse.
Reçu docteur après sept années d'études et ex-interne de l'Hôtel-Dieu de Paris, ayant acquis une grande expérience sous les yeux des maîtres de la science comme dans sa propre clientèle, il traite toutes les maladies en général, tant externes qu'internes, fait les opérations quelles qu'elles soient, les accouchements les plus laborieux, et s'occupe spécialement des maladies épidémiques. Bien qu'il n'ait pas l'honneur d'être connu des citoyens de la Nouvelle-Orléans, d'après les nombreux certificats authentiques qu'il possède et qui attestent le grand nombre de cures et d'opérations qu'il a faites, il espère qu'il sera honoré de la confiance du public, confiance qu'il s'efforcera toujours de mériter. Au nombre de ses succès il citera l'opération césarienne qu'il a pratiquée sur une dame âgée de 43 ans pour qui toutes les ressources de l'art avaient été inutiles et qui n'attendait plus que le moment fatal. Cette opération couronnée d'un plein succès [illegible] complète guérison de la dame qui a eu lieu dans un délai de cinquante jours, une mention honorable de la Faculté de Paris.
Consultations: Tous les jours de midi, à 2 heures. 4mai—2m

HOTEL DES CHENES VERTS, Biloxi (Mississippi).
CETTE magnifique résidence d'été, si bien connue dans le Sud-Ouest sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN S. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouvert aux visiteurs le 1er Juin.
Les Chênes Verts sont trop bien connus pour nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis nombre d'années ne fait qu'augmenter. Ses nombreux avantages naturels, sa position sur le lac, ainsi que l'excellente cuisine [illegible] impressionner favorablement les nombreux visiteurs de la Nouvelle-Orléans, Mobile et de tous les environs.
Les propriétaires ont fait pendant l'hiver de nombreuses améliorations. Des Bateaux à voiles seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs sans frais. Du vin sera servi à dîner.
On pourra toujours se procurer des chevaux et des voitures. En outre, une compagnie de musique de la Nouvelle-Orléans sera engagée, et on peut s'attendre à deux bals par semaine.
Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines de bateaux, qui les débarqueront au wharf de l'hôtel.
CONDITIONS:
Par semaine.................... $10
Par jour........................... 2
Les enfans et les domestiques paieront moitié prix. 4 mai—3m

ARGENT A PLACER.
ON placera sur première hypothèque la somme de quatre mille cinq cents piastres en deux coupons, savoir: $2,500 et $2,000 à un taux modéré. S'adresser au bureau de ce journal, rue de la Douane, 4mai—6f

F. RIMAILHO & Co.
Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,
ONT reçu par les navires Naples et Mulhouse, du Havre:
Un grand assortiment des articles suivans:
Bas et chaussettes rayés couleur, pour enfans,
Gants et mitaines en filet, gants satin noir et couleurs assortis,
Rubans satin couleurs et taffetas noir de 1 à 19,
Rubans velours noir et couleurs, de 6 à 100,
Bretelles élastiques et en coton tricoté, pour hommes et pour enfans,
Jarretières élastiques de toute qualité,
Miroirs français, cadres dorés et vernis de 75c. à $5 00 la douzaine,
Savons Mailly, crème de Perse et autres articles de parfumerie,
Peignes à chignon et à retapper, en buffle et imitation écaille,
Assortiment complet de bonneterie, mercerie de toutes qualités,
Une grande variété de jouets d'enfans et d'articles de fantaisie &c. &c. RIMAILHO & Co.
4mai—1m 19, rue de Chartres

Il a été trouvé dimanche, 30 avril, sur l'habitation Michon un CHEVAL alezan, âgé de 7 à 8 ans, ayant des marques de harnais. Le propriétaire est prié de venir le retirer chez M. DART, vétérinaire, rue Dauphine, en payant les frais. 4 mai—4f

Chevaux perdus—$10 de récompense.
PARTIS de la rue Hevia, entre Claiborne et Derbigny, deux chevaux, dont l'un noir, haut d'environ seize mains et demie, deux pieds de derrière blancs; le second cheval alezan, haut environ seize mains, les deux pieds de derrière blancs. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui les rapportera [illegible] au No 65, rue de Conti. 4mai—

ATTENDU par la goélette E. S. James, venant de Philadelphie:
20 boucauts [illegible] pulvérisé, à vendre par X. LAMBERT,
4mai No 62, rue des Magasins.

CHAMPAGNE—200 paniers de diverses marques: Ancre, Croix, Rouge et Cordon vert, en débarquement du navire Vaucluse à vendre par SOTHENE THOMAS,
4 mai 9, rue Gravier

EAU DE VIE Rochelle—40 futailles [illegible], en débarquement du navire Merrill, à vendre par SOTHENE THOMAS,
4 mai 9, rue Gravier

MIEL—20 barils miel de la Havane, de première qualité en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 mai 37 rue Commune

CIGARES—Regalias, Britannicas, Imperiales et Panetelas, de choix, ainsi que beaucoup d'autres qualités d'importation directe de la Havane, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 mai 37, rue Commune

CAFE de la Havane de choix—Plusieurs lots en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4mai 37, rue Commune

INDIGO de Guatemala—4 surons, qualité belle pour cotonnades, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 mai 37, rue de la Commune

TABAC de la Havane pour la tête ou cigarettes, à vendre en gros, par LABORDE & XIQUES,
4mai 37 rue Commune

A VENDRE.
Une résidence de campagne magnifiquement améliorée, située sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ un mille et demi au dessous d'Alger et trois quarts de milles du dépôt du chemin de fer des Opelousas, [illegible]
La résidence est commode et se compose de 8 chambres, une grande salle, piazza devant et derrière; la maison est construite sur de hauts piliers en briques, le tout en ardoises et en parfait état. [illegible] écurie pour chevaux et vaches, poulailler, [illegible]
Il y a, en face de la résidence, un jardin à fleurs, contenant les plus beaux arbres, fleurs et plantes du pays, le tout en bon état. Il se trouve derrière la résidence, des orangers, des pêchers, des pruniers, des figuiers, [illegible] importés et de première qualité. Il y a, sur une des côtes de la maison, un jardin potager contenant aussi d'excellents arbres fruitiers, [illegible]
Les personnes qui désirent acheter cette propriété [illegible] s'adresser à M. BARNETT Jr. & FRERE, encanteurs, au coin des rues Chartres et St-Louis.
P. S. Dans le cas où la propriété ci-dessus décrite ne trouverait pas d'acquéreur avant le 13 du courant, elle sera vendue CE JOUR-là à l'encan, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, par M. Barnett jr. & Frère. Les conditions seront comme suit:
L'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $975 chacun, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an depuis le 1er octobre 1852 et échéant le 1er octobre 1854, 1855 et 1856. Pour la balance, un quart comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, dans le cas de non-paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.
Les billets seront garantis par hypothèque sur la propriété. Les bâtisses seront assurées pour $10,000, aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance remise entre les mains du vendeur.
L'acte de vente par devant A. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 mai

AVIS.
J'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général que j'ai transporté ma pharmacie rue de Chartres, 85, entre Conti et Bienville.
Mon établissement sera constamment pourvu de médicaments frais et à des conditions raisonnables.
Les formules de messieurs les médecins seront toujours remplies avec le plus grand soin, de jour comme de nuit.
3 mai—6b L. PINAC, pharmacien.

PHARMACIE A. A. PEYCHAUD, Rue Royale, No 108.
En débarquement du navire Perrière, arrivé du Havre, un très grand assortiment de drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie et articles, etc., etc., parmi lesquels se trouvent les articles ci-dessous, à vendre aux plus bas prix:
Liqueur et pilules du Dr Laville, avec instructions pour le traitement curatif et préventif de la goutte et des rhumatismes.
Citrate de magnésie de Rogé, pour faire soi-même de la limonade gazeuse et purgative.
Perles d'éther et térébenthine cristallisée.
Vin tonique et fébrifuge de Séguin.
Poudre rafraîchissante et purgative d'Irroé.
Pilules stomachiques anti cibum de Colbert.
Elixir anti-glaireux de Guillié.
Purgatif et vomi purgatif de Leroy, par Cottin.
Sirops pectoraux de Flon, de Briant et Lamouroux.
Rob anti-syphilitique de Boiveau-Laffecteur.
Sirops de pointes d'asperges et de digitale.
Essence éthérée balsamique de Rosière.
Huile volatile d'amandes amères, néroli et autres.
Sulfate de quinine de Pelletier et Robiquet.
Grande et petite absinthe, [illegible]
Menthe poivrée, et menthe sauvage.
Petite centaurée et racine de fraisier.
Fenouil, anis vert et étoilé.
Coriandre, hysope, angélique, etc., etc.
3 mai—3f

SPECIALITE DES [illegible] MIFUGES.
Pharmacie Allemande, 40, rue Condé.
A. SCHWAB, Pharmacien, membre de l'Association des Pharmaciens de Paris.
VIENT de recevoir par le navire Mulhouse, du Havre:
Colle de Cologne;
Alcaloïdes purs, [illegible], Asparagine, Digitaline, Emétine, Ergotine, Glycérine, Nicotine, Rhéine, Santonine, Strychnine, Vératrine et Quinine, avec leurs sels divers.
Herboristerie: Fleurs de Pieds de Chat, feuilles de menthe poivrée, de menthe pouliot, [illegible] etc. etc.
Reçu de Boston: 10 douzaines chaînes galvano-électriques de Goldberger à $2, $1 et 50 la pièce.
L'efficacité de ces chaînes contre les rhumatismes et les névralgies est reconnue au point qu'un grand nombre de médecins en Allemagne s'en sont servi et s'en servent encore avec le plus grand succès. Se vendent à la pharmacie de APH. SCHWAB,
3mai—1e 40, rue Condé

BOUTEILLES POUR VIN ROUGE—144 caisses de 144 bouteilles chacune, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

VIN BLANC—105 caisses vin blanc Haut Sauterne, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

G. W. DUNBAR, Marchand en gros de Bottes, Souliers et Brodequins.
No 5, rue des Magasins, Nlle-Orléans, et No 12, rue Pearl, Boston. 22 mars

Aug. E. CAVELIER. L. F. MAXENT.
CAVELIER & MAXENT, Rue Royale, No 169,
INFORMENT [illegible]

MAIS—[illegible] F. A. GONZALES, No 11, Front Levée [illegible]

Avis aux actionnaires.
Bureau de la Compagnie du Gaz.
1er mai 1854.
UNE assemblée des actionnaires de cette Compagnie sera tenue au Bureau No 120, rue Commune, le 5 juin prochain, pour considérer un acte pour amender la charte, approuvé le 15 mars 1854.
Par ordre, N. O. J. TISDALE,
2 mai—30 Trésorier

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 25 avril 1854.
A une élection tenue le 24 courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs pour l'année courante:
J. M. Lapeyre, W. Vogel,
Lt. Millaudon, J. P. M. Bohzan,
A. Rochereau, L. Jeannet,
James Seal, J. Tuyes,
F. Pauz.
Et à une assemblée de la direction, M. J. Tuyes a été nommé président. L. C. ADAM,
26 avril—6 Secrétaire

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA Société existant jusqu'ici sous la raison DEGELOS, PLAISENT & Co, est aujourd'hui dissoute par la mort de M. J. C. PLAISENT. Les affaires seront liquidées par la nouvelle société de DEGELOS, DURRIVE & Co.
(Signé) DEGELOS, PLAISENT & Co.
Nlle-Orléans, 2 mai 1854. 5mai—6f

AVIS DE SOCIETE.
LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison DEGELOS, DURRIVE & Co, par acte passé pardevant M. A. Boudousquié, notaire public, le 29 avril dernier. La nouvelle maison se chargera des affaires de commission en général et liquidera les affaires de l'ancienne société DEGELOS, PLAISENT & Co.
M. THOS. MILLE est associé en commandite.
F. A. DEGELOS,
EDWARD DURRIVE,
THOS MILLE.
Nlle-Orléans, 2 mai 1854. 5mai—6f

ASAMBLEA GENERAL.
Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.
Los socios son citados, á reunirse en ASAMBLEA GENERAL, el Lunes proximo 8 del corriente a las 4 1/2 en punto de la tarde, en la sala de Orleans. Siendo esta convocacion para la eleccion de oficiales, como lo previene el articulo 2do. seccion 4o de nuestros reglamentos, se recomienda á los socios la puntual asistencia.
La Asamblea dará principio a la hora indicada, segun lo resuelto en 3 de Mayo de 1852.
Nueva Orleans, Mayo 2 de 1854.
De orden del Presidente.
Fdo DE FUENTES,
2 mayo—6 Secretario

AVIS MEDICAL.
LE docteur A. JULES MATHIEU a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a établi son office et domicile, rue Dauphine No 70, entre Bienville et Conti.
Consultations de midi à 3 heures. 20 av—1m

$50,000 de Bons de la paroisse de la Pointe Coupée.
DES propositions seront reçues par le soussigné pour cinquante mille piastres de bons de la paroisse de la Pointe Coupée, en sommes de cent piastres et au dessus.
Cinq mille piastres de ces bons seront payées chaque année à partir du 1er mai 1855 et lesdits bons porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de la date. L'intérêt sera payé annuellement sur livraison du coupon annexé aux bons.
Les bons et coupons d'intérêt seront, à mesure qu'ils échéront, reçus en paiement de toutes taxes de paroisse.
Ces bons offrent les meilleures garanties, car ils ont été émis en vertu d'un acte de la Législature, approuvé le 16 mars 1854, et le jury de Police de ladite paroisse a pris des mesures pour que le capital et l'intérêt soient payés à mesure qu'ils échoiront.
M. Charles Poydras, président du jury de police de la Pointe Coupée, restera à la Nouvelle Orléans jusqu'au 25 avril. C'est à lui qu'il faut s'adresser et c'est de lui qu'on obtiendra des renseignements complets relativement auxdits bons. On peut le voir tous les jours aux bureaux de MM. E. Girard & Co, No. 45, rue Carondelet.
EDWARD PHILLIPS,
Commissaire, bureau de poste de Waterloo,
Pointe Coupée, 15 avril 1854. 19 avril—30

AVIS.
LE soussigné, PARTANT PROCHAINEMENT POUR L'EUROPE, se chargera de toutes les commissions qui lui seront confiées, et l'expédition des ordres à remplir sur la place de Paris.
H. TACON,
Maison A. FAYA & Co. 56, Chartres.
1 mai—30

Vor HEBERT & CIE. 149 RUE DE CHARTRES.
Librairie. Nouveautés.
LE MAT CHARPENTIER.
MICHELET—Légendes Démocratiques du Nord.
E. DE GIRARDIN—La Liberté dans le Mariage.
[illegible] (Mme)—Le Marquis de Pontanges.
STENDHAL—Le Rouge et le Noir,
Do La Chartreuse de Parme.
GERARD DE NERVAL—La Bohême galante.
TH. GAUTIER—Constantinople.
L. REYBAUD—La Vie à Rebours.
H. MURGER—Scènes de la Vie de Bohème.
Do Scènes de la Vie de Jeunesse.
Do Scènes de la Campagne.
Do Pays Latin.
[illegible]—Les Derniers Valois.
Brochures.
A. DUMAS FILS—Un Cas de Rupture.
J. SANDEAU—Le Château de Montsabrey.
Do Olivier.
H. MURGER—Propos de Ville et Propos de Théâtre.
MERY—André Chénier.
LAMARTINE—Les Visions.
PONSARD—Homère.
Théâtre.
SCRIBE—La Fiancée du Nord.—AUGIER—La Pierre de Touche.—A. DUMAS FILS—Diane de Lys.—G. SAND—Le Pressoir.—E. DE GIRARDIN—[illegible]

Librairie de Vor. Hébert & Cie.
149, rue de Chartres.
Ouvrages nouveaux pour PRIX et pour CADEAUX.
NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de livres pour prix et pour cadeaux, [illegible]
Les Vies des Saints;
St Vincent de Paul—Buffon de la Jeunesse;
Le Voyageur de la Jeunesse—La Rosaie;
Voyage en Suisse—Voyage en Espagne;
[illegible] (A. Karr);
Beautés du Christianisme;
Voyage en Amérique;
[illegible] &c. &c. &c.
Et quantité d'autres qu'il serait trop long de détailler. 1 mai—15

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Dr H. Rancé a transporté son domicile rue de la Douane, No 131, entre Bourbon et Dauphine. 25av—2m

AVIS. JEAN BONNET a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'acheter [illegible] rue St-Philippe, le Restaurant bien connu tenu par M. Louis Pogé, [illegible] 25av—15f

40 BARRIQUES vin vieux Margaux, 12 tierçons do.
35 demi pipes Cognac de preuve, United Vineyard Proprietors.
35 quarts de pipes do do do
En débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
25 av 85 et 87 rue St-Louis

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux: 81 barriques vin rouge bon pour familles, à vendre par BOYER FRERES & V. BENQUET & Co,
25 av enc. Moreau et Mandeville, 3e dist.

ATTENDU par le navire Morning Star, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—80 barriques vin rouge bon ordinaire; BOYER FRERES V. BENQUET & Co,
25av Encoignure Moreau et Mandeville, 3e Dist.

ATTENDU par les navires venant de Bordeaux—Le Golden Era, 148 barriques vin rouge. Le Danmark 144 barriques vin rouge, à vendre à livrer par BOYER FRERES, V BENQUET & Co,
25av enc. Moreau et Mandeville

EN magasin et à vendre—25 quarts cognac, différentes marques, par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25av Enc. Moreau et Mandeville, 3me district

EN magasin et à vendre par les soussignés—
25 barriques vieux vin rouge pour famille
250 barriques vin rouge bon ordinaire;
25 barils Haut Sauterne;
5 balles bouchons fins réguliers;
25,000 bouchons pointus;
200 damejeannes vides de 5 gallons;
5 paniers bouteilles vides;
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25av Enc. Moreau et Mandeville, 3me district

Tapis, Nattes, Toiles Cirées, 23, rue de Chartres.
TAPISSERIES de velours, anglaises, américaines et de Bruxelles, tapis trois plis, de Bruxelles, Ingrain et de Venise, tapis à marches en laine et en toile; stores; tapis pour tables et pianos; baguettes d'escalier; étoffes de crin, descentes de lit, nattes, &c. Nattes 4/4, 5/4 et 6/4 blanc, à carreaux et de fantaisie. Toile cirée large de 24 pieds, coupée d'après la grandeur des appartements.
Le tout au plus bas prix du marché.
27 mars A. BROUSSEAU & Co

Marchandises sèches pour le marché du Mexique.
REÇU par les derniers arrivages de Liverpool:—Impériales, calicots imprimés, châles mousseline couleur, coutils blancs et de fantaisie, fil en balles et bobines, mousselines suisses, gingas, mousselines de l'Inde, platillas, britanias, estopillas et crea, toiles de Courtrai et de Cambrai, mouchoirs imprimés, toile écrue et nankin. Aussi un assortiment général d'autres toiles et mousselines. A vendre à des conditions avantageuses par O. B. GRAHAM,
27 av 96, rue Gravier

Demande de retour en France.
UNE Française désirant retourner en France s'engagerait au service d'une famille pendant la traversée, pour ses frais de voyage. S'adresser au bureau du journal. 27av

ON DEMANDE, dans une pension privée, une femme blanche ou de couleur, habituée au service de la table et des chambres, et parlant l'anglais et le français.
AUSSI: Une jeune négresse intelligente de 12 à 14 ans, pour servir comme apprentie à une très bonne cuisinière française.
S'adresser 86 rue de la Douane. 27 av—8f

—34 RUE GRAVIER—
Cigares de la Havane. Cigares de la Havane
D. Bornio Jr.
34 RUE GRAVIER.
Partagas, Cabanas, Perfeccion, Intimidad, El Sol, [illegible], Martinez Ybor.
Termes libéraux. Pleine garantie. Prix modérés. Pleine garantie.
Un assortiment de deux millions de CIGARES, de toutes dimensions et des meilleures marques et manufactures de la Havane, depuis $20 jusqu'à $300 le millier. Les habitans, les détaillans de la campagne ainsi que les connaisseurs de la ville sont invités à venir examiner cet approvisionnement avant d'acheter ailleurs.
Tous ces cigares sont garantis véritable importation de la Havane.
On accueille avec autant d'empressement la pratique qui achète 100 cigares que celui qui achète en gros. 16 mars—30

Ventes en mai par Beard & May.
6 mai—Terrains dans la ville de Jefferson, affaire de la mineure Ann C. Wilkinson—Maison dans la rue St-Pierre pour le compte de la succession de Auguste Brugnière—Une servante de valeur pour le compte de la succession de Jeremiah L. Leach.
9 mai—Entrepôts et maisons dans le 1er et 2me district de la Nouvelle Orléans, grande vente de terrains dans la ville de Jefferson et à Carrollton, actions de banque et autres, le tout pour le compte de la succession de M. Samuel Kohn.
13 mai—Terrain avec bâtisses au coin des rues Hercule et Melpomène, pour le compte de la succession de Wm. Berkley—Grand terrain et maison en briques dans la rue Robin, dans l'affaire de Mary Annette Lewis, mineure.—Succession de feu D. F. Barthe.
16 mai—Succession de F. W. Philbrick: esclaves de valeur—Succession de E. Chappell: terrain avec bâtisses, dans la rue Apollon—Succession de F. W. Wells: terrains pour bâtir, dans la rue Tchoupitoulas.
20 mai—Propriété de choix dans la rue Gravier, pour le compte de la succession de Mary E. Betier, femme de M. E. B. Peck—Terrain pour bâtir, dans la rue Nayades, encoignure Clio, pour le compte de la succession de Mme Rebecca Terrell, femme de James Johns.
23 mai—Nègre robuste, pour le compte de la succession de Thos. J. Mahon.
30 mai—Succession de C. A. Choppin—bon ouvrier boulanger.
Pour plus amples détails, voir les annonces.

ECOLES PUBLIQUES—EXAMENS.
LES Examens annuels des Ecoles Publiques du Second District commenceront LUNDI PROCHAIN, le 24 avril. Les Ecoles seront examinées dans l'ordre suivant:
Lundi, 24 avril—Ecole de garçons, encoignure Bienville et Robertson.
Mardi, 25 avril—Ecole de filles, Robertson, près de la rue Bienville.
Mercredi, 26 avril—Ecole de garçons, Bassin, entre St Louis et Toulouse.
Jeudi, 27 avril—Ecole de filles, Remparts, entre St Louis et Toulouse.
Vendredi, 28 avril—Ecole de garçons, encoignure St Pierre et Claiborne.
Samedi, 29 avril—Ecole de garçons, Bayou St Jean.
Lundi, 1er mai—Ecole de filles, rue Ste Anne.
Mardi, 2 mai—Ecole de garçons, St Philippe, entre Royale et Bourbon.
Mercredi, 3 mai—Ecole de filles, rue du Bayou.
Jeudi, 4 mai—Ecole de filles, 360, rue Royale.
Vendredi 5 et Samedi 6 mai—High School des garçons, rue St Philippe, entre Royale et Bourbon.
Lundi 8 et Mardi 9 mai—High School des demoiselles, à la Loge la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe.
Mercredi, 10 mai—Distribution des prix et concours des écoles, à la salle du théâtre d'Orléans.
Les Examens auront lieu tous les jours de 9 heures à 3 heures. Le public est invité à y assister.
17avril—6 ALBERT FABRE, Surintendant.

Crêmes à la glace, Limonades glacées et Sorbets.
LE soussigné annonce à ses amis et au public en général, qu'à dater de JEUDI PROCHAIN, 13 du courant, il ouvrira son salon sur le wharf du ferry, en face du marché du Deuxième District, pour la vente de Crêmes à la glace, Limonades glacées et Sorbets. Il espère que les soins et dépenses qu'il a faites pour préparer et embellir son établissement, lui vaudront le patronage du public.
P. S.—[illegible] ordres pour les bals, les soirées, &c.
11avril—30 C. KILLI.

AVIS.
M. BARNETT Jr. & FRERE, Encanteurs, Bureau encoignure Chartres et St Louis,
OFFRENT leurs services pour la vente des propriétés foncières et autres, successions, esclaves, actions de banques, etc. 17av—15

A louer.
Une maison à deux étages, en brique, faubourg Tremé, et formant l'encoignure des rues Orléans et Villeré.
Cette maison, composée d'un rez de chaussée très spacieux, de huit chambres dans le haut, ayant une cour à briques, [illegible] tous les avantages désirables comme maison de résidence.
Possession immédiate [illegible] 15 du présent mois. Pour les termes et conditions, s'adresser à J. ALEIX,
1 mai—6 encoignure Bienville et Bourbon

AVIS.
LE soussigné partant pour l'Europe du 4 au 6 courant, [illegible] J. F. CURIEN,
1mai 23 rue Toulouse.

MONSIEUR ALEXANDRE PIAGET est chargé de ma procuration pendant mon absence. J. F. CURIEN
1mai

CHAMPAGNE [illegible] Bouché Fils et Drouet, [illegible]
[illegible] 50 paniers champagne, grandes et demi bouteilles [illegible] G. N. CURIEN, 23, rue Toulouse.

REÇU [illegible] Buckeye, de Cincinnati—20 barils vieux Bourbon Whiskey, à vendre [illegible] J. F. CURIEN, 23 rue Toulouse.

POUDRE PURGATIVE DE ROGE.
300 flacons [illegible] de Rogé [illegible] Ste Anne et Dumaine

Conserves alimentaires de Mignot & Cie. St-Louis, Missouri.
61 CAISSES conserves, comprenant un assortiment varié [illegible] Têtes de veau, Veau rôti, Pâtés de dindes, oie, canards, lièvres, [illegible] et seront vendus en gros seulement, aux prix de fabrique. BERNARD TURPIN,
1 mai—10 20, Vieille Levée

CRÊPE noir et blanc, rubans satin blanc et noir garnitures blanches. P M CHASSANIOL,
9avril Encoignure Chartres et Conti.

QUININE—100 onces [illegible] ayant droit au drawback, à vendre par F J HART & Co,
2 mai 79, rue Tchoupitoulas

PEINTURES—Un assortiment complet de peintures et couleurs à vendre par F J HART & Co,
2 mai 79, rue Tchoupitoulas

QUININE—1000 onces, en débarquement du steamer Star of the South et à vendre par F J HART & Co. 79, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Morning Star, venant de Bordeaux—25 barriques vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS,
2mai 67, rue Condé

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé.

Pistolets et Carabines de Salon, dits "Pistolets Monte-Cristo".
REÇU par les soussignés LEON & PINSARD, rue Royale, coin Bienville. Un assortiment de pistolets de salon de Flobert, de 4½, de 5½ et 6 pouces, et carabines de Flobert. Ces armes sont parfaitement garanties.
25 000 capsules à balles [illegible] cartouches pour carabines.
10,000 capsules à petit plomb pour pistolets.
5 000 [illegible] petit plomb pour carabines. 25av

ARTICLES DE PECHE. Avis aux Pêcheurs.
LES soussignés viennent de recevoir un assortiment considérable d'articles de pêche à la ligne entre autres:
100 milliers hameçons de Limérick de tous les Nos
50 do do de Kirby do
Ringed Limerick fish hooks
Limerick Trout hooks Flatted,
100 douzaines Mouches artificielles,
100 douz. hameçons monté, crin argent et cuivre,
10 do Cannes à pêche assorties,
25 do Bouchons flottants,
10 do Reels de toutes grandeurs,
Un grand choix de Lignes soie, [illegible] cordue,
do do do [illegible]
do do do fil, soie et coton.
25 grosses de plomb [illegible] grosseurs,
6 do Hameçons Yankee Doodle.
Et en général tous les articles nécessaires à la pêche à la ligne.
Ces objets seront vendus en détail à des prix très bas. LEON & PINSARD,
25av 66 & 68, rue Royale, encoignure Bienville.

VANILLE—4 caisses.
PLOMB du Mexique—26 lingots,
VIN de Catalogne—260 demi pipes,
VIN sec de Malaga—60 barillets,
GENIEVRE de Hollande—14 pipes marque du Cygne,
CIGARES de la Havane—210,900 en débarquement de la goélette Ed. Montague,
TABAC en feuilles de la Havane—16 balles, nouvelle récolte, à vendre par B. VALLS,
25 av— 90, rue du Camp.

A VENDRE.
Une petite négresse orpheline, âgée de 11 à 12 ans, pleinement garantie sous tous les rapports. S'adresser au No 86, rue de la Douane. 24 avril

EN débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Queyries,
20 do do Pessac,
4 do do La Mission 1849,
243 caisses do do 1841, 44 et 46,
216 do do Cos d'Estournel 1849, 1850,
4 barriques do Médoc,
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
24av 169, rue Royale

ASPIRATION.
ESPERANCE POUR LES POITRINAIRES.
APRES avoir voyagé trois ans dans les Etats-Unis pour appliquer son nouveau et bienfaisant système d'ASPIRATION, pour le traitement des maladies de gorge et de poumons, le Dr THOMAS H. GREENHOUGH, gradué à Londres, a l'honneur d'annoncer à ses amis et patrons de l'Union et de la Nouvelle Orléans, qu'il a ouvert un bureau PERMANENT dans cette ville, pour la pratique de cette branche seulement de sa profession médicale.
L'Aspiration de SUBSTANCES VOLATILES, FLUIDES, POUDRES, GAZ, &c. sera, dans toutes les circonstances, combinée avec les remèdes ayant pour effet de guérir les tubercules produits par les mauvaises humeurs, et les moyens employés à l'avantage permanent du malade.
Le Dr G. donnera des consultations gratuites aux pauvres, les mardi et vendredi, de 2 h. à 5 h. P. M. et n'ayant aucun secret pour ses confrères, il sera heureux de les recevoir.
BUREAU: Chambre devant, second étage, No 94, rue de la Douane.
RESIDENCE: 103, rue d'Amour
HEURES DE BUREAU: De 9 h. du matin à 5 h. du soir, tous les jours, le dimanche excepté.
30mars—

Quincaillerie! Quincaillerie! Coutellerie Anglaise.
URIAH A. POLLARD & Co.,
No 76, rue du Canal, entre Chartres et Levée, Nouvelle-Orléans.
ANNONCENT respectueusement aux marchands et aux habitants de la campagne qu'ils ont reçu leur assortiment de quincaillerie, outils pour habitants, cordages, pioches, enclumes et outils pour forges, chaînes, clous, haches, chaudières, fours de campagne et les articles qui suivent qu'ils offrent à bon marché:
300 douzaines cardes à coton Nos 8 et 10, 1re qualité, [illegible]

VILLE DE BRASHEAR.
Terrains pour bâtir à la Baie de Berwick.
Nous annonçons au public que le propriétaire de la ville de Brashear nous a nommés seuls agents pour la vente des terrains à cet endroit. Nous avons les plans des terrains, et les personnes qui désirent acheter, peuvent le faire sans se transporter sur les lieux. Les citoyens de la Nouvelle Orléans qui passent ordinairement l'été à la campagne, ne sauraient faire de meilleures acquisitions, car la ville de Brashear n'est qu'à deux lieues et demie de distance en prenant le chemin de fer des Opelousas [illegible]. La baie de Berwick est incontestablement l'endroit qui offre le plus d'avantages aux amateurs de chasse et de pêche, car ils peuvent y arriver sans s'exposer à la fatigue et aux dangers des bateaux à vapeur. Une grande partie des habitans de la Nlle Orléans y ont déjà acheté des terrains. Les propriétés seront vendues à bon marché et à des conditions avantageuses. J. A. BEARD & MAY

Propriété améliorée sur les bords du Lac.
Nous sommes chargés de vendre une belle propriété située près de la ville Mississippi, sur le bord du Lac. Cette propriété est en pleine culture, elle sera vendue à très bas prix et à des conditions avantageuses. J. A. BEARD & MAY
13avril—

CONSULAT D'ESPAGNE.
LA Chancellerie de ce Consulat est établie rue St Louis, 112, au rez-de-chaussée. Elle sera ouverte de 9 heures A M à 3 heures P. M. tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés. 25av—

Banque de la Louisiane.
NLLE-ORLEANS, 20 avril 1854.
UNE élection triennale, réunion des actionnaires de cette banque, aura lieu à la Banque lundi, 15 mai prochain, à 2 heures de l'après-midi.
29 av R. M. DAVIS, Caissier

Asile Catholique des Orphelins de Ste-Marie.
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1854.
UNE élection de quinze directeurs de l'Asile Catholique des Orphelins de Ste-Marie aura lieu à la résidence du révérend archevêque Blanc, le 7 mai 1854, de 10 heures du matin à une heure de l'après-midi. THOS. LAYTON,
28 avril Secrétaire

Egaré.
UN billet hypothécaire de $600, souscrit par le soussigné à son propre ordre, daté le 9 septembre 1852, et payable à un an de date, [illegible] par Octave de Armas, notaire public. [illegible] l'hypothèque.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1854.
1mai—6 Mme JOSEPHINE OTERO.

GUANO DU MEXIQUE.
S. A. S. Le Président de la République du Mexique a lancé, le 16 janvier 1854, par l'intermédiaire du département de l'Intérieur et du Commerce, un décret dont voici les principaux articles:
Art. 1er—Un privilège exclusif est accordé, par le présent décret, pour le terme de dix ans, à MM. Don José O. Forns en son nom et en sa qualité de représentant de MM. Carlos et Manuel Valderinos et leurs associés, à Don Manuel Lizardi, Don Francisco S. de Mora et Don Juan Garruste, pour recueillir le Guano qui peut se trouver sur toutes les côtes et îles appartenant à la République du Mexique et situées sur l'Océan Atlantique, ou l'Océan Pacifique, à l'exception des trois îles connues sous le nom de "Los Marias".
Art. 3—Les vaisseaux qui seront expédiés aux dites îles et côtes, pour exporter ledit Guano, devront s'arrêter dans un des ports destinés au commerce étranger, afin de prouver qu'ils n'apportent pas de marchandises [illegible]
Art. 4—Les navires qui ne se conformeront pas à l'article ci-dessus seront saisis et confisqués.
Art. 5—Les navires expédiés pour prendre du Guano sur lesdites îles et côtes, pourront prendre à leur bord, sans payer aucun droit, telle quantité de tonneaux ou de barriques nécessaires pour recevoir ledit engrais. Il leur est également permis d'apporter les instruments nécessaires pour recueillir le Guano et les provisions pour les ouvriers; mais la quantité d'instruments et de provisions ne doit pas excéder ce qu'il est nécessaire. Un manifeste doit en être présenté à la douane du port d'entrée dont il est fait mention dans l'article 3.
Art. 6—A l'arrivée, dans un port quelconque, d'un navire devant prendre un chargement de Guano, comme il est spécifié dans l'article 3, le navire paiera à la douane du port une piastre par tonneau.
Le soussigné, étant l'agent de ladite compagnie à la Nouvelle Orléans, annonce aux personnes intéressées, qu'il est prêt à entrer en arrangement pour la vente du Guano du Mexique, [illegible]
26av—12f JUAN Y DE EGANA

213 CAISSES de 12 bouteilles vin rouge, à 6 marques différentes, [illegible] Haut Brion, Mouton, Larose, Margaux, Léoville [illegible]
40 caisses de [illegible] demi bouteilles vin rouge [illegible]
450 caisses de 12 bouteilles vin blanc, [illegible]
En débarquement du navire Morning Star, venant de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
27avril 85 et 87 rue St-Louis

LAC PONTCHARTRAIN.
Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture dimanche prochain le 19 du courant.
Il espère par ses soins et son exactitude plaire à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.
17mars M GARZIA

REÇU par les steamships Black Warrior, Star of the South et Philadelphia:
Un grand assortiment de marchandises de printemps, telles que chapeaux, [illegible] paille, Leghorn, paille diamant, Belgrade, [illegible] à vendre en gros par JACQUES SAVIN,
1er mars 69, rue du Canal

HABILLEMENS D'ENFANS, 36, rue de Chartres.
MARCHANDISES NOUVELLES.
NOUS recevons par les derniers arrivages de France et du Nord, notre assortiment de confections d'été pour enfans et jeunes gens, sur lequel nous appelons l'attention des chefs de famille. LAGAY & LECANU,
1er av 36, rue de Chartres

VETEMENS D'HOMMES Pour l'été.
LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, viennent de recevoir de France et du Nord, leur assortiment de confections d'été pour hommes, qu'ils offrent à des prix très bas. 1er av

CHEMISES DE PEAU—100 douzaines [illegible] léger, à vendre par LAGAY & LECANU,
1 av 36 rue de Chartres

80 DOUZAINES chemises françaises, à vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU,
1 av 36, rue de Chartres

G. LAVIE,
No 5, rue St Charles, entre Canal et Commune,
reçoit par les derniers arrivages du Havre et de New-York le complément de son assortiment d'articles de printemps et d'été, tels que:
Chemises en toile devant toile et coton.
Chemises en couleur, avec et sans jabots, des nouveautés.
Devants de chemises en toile.
Faux-cols—Un assortiment très varié.
Gilets de peau en fil d'Ecosse, soie, coton, flanelle, etc.
Caleçons flanelle, soie, tricot, toile et coton.
Chaussettes—Un grand assortiment rayées, écrues, blanches, en fil d'Ecosse, fil perse et fil anglais.
Cravates et cols-cravates en soie, mousseline, etc.
Gants soie et fil d'Ecosse.
Mouchoirs de batiste blanc et à vignettes.
Foulards Indiens, en soie.
Bretelles—Un choix très varié de bretelles pour l'été.
Eventails riches et ordinaires.
Parfumerie fine, des meilleures maisons de Paris.

A LOUER.
UN beau Jardin situé au coin des rues Amour et St Ferdinand, Troisième District, ayant une profondeur et façade de 200 pieds, contenant plus de 300 pieds de roses variées et rares, une grande quantité d'asperges et autres légumes et beaucoup de figuiers, pêchers et autres arbres fruitiers. Ce jardin est bien cultivé. On y a répandu d'excellent engrais en abondance. Le propriétaire le louera aux conditions les plus avantageuses. S'adresser sur les lieux. A. PELLERIN,
25av—1m Bureau naval, à la Douane.

Actions.
LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurances des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union.
GEO. GOTTSCHALK,
16 fev 95, Commune

REÇUS de taxes de chemins de fer, à acheter par Geo. GOTTSCHALK, courtier.
14 dec No 95, rue de la Commune

Machines à coudre, de Wilson.
DEVANTS DE CHEMISES, cols et poignets, d'une façon plus élégante, plus solides, [illegible] tout ce que l'on peut manufacturer, et à meilleur marché.
COUTURES de tous genres pour les familles, les hôtels, les bateaux à vapeur, &c., &c., avec une étonnante rapidité, au magasin de couture de la Nlle Orléans, No 13 rue St-Charles, au premier.
N. B. Sacs de tous genres faits à ordres. Machines à coudre, toujours en magasin et à vendre. On fera connaître gratis la manière de s'en servir.
17av—3m

LIBRAIRIE FRANCAISE.
REÇU par le John Spear:
La Femme jugée par les grands écrivains.
Esquisses d'un philosophe, par Lamennais.
Historiettes de Tallemant des Réaux.
Poèmes évangéliques, par Laprade.
Harmonies économiques, par Bastiat.
Devant les tisons, par A. Karr.
La Dame aux perles, par A. Dumas.
Récits dramatiques, par Delraf.
Heures de prison, par Mme Lafarge.
Scènes de campagne, par Murger.
Et autres nouveautés.
A. FAYA & CO, 56, Chartres.
AUSSI: Tous les Romans illustrés récemment publiés et musique à bon marché. 5av

EST PASCAGOULA.
Résidence sur le bord du Lac.
A VENDRE—Deux délicieuses résidences d'été, situées à une très petite distance du Lac et ayant tous les agréments que recherchent les familles, savoir: dépendances, maisons de bain, écurie, wharf, etc. etc.
Ces résidences seront vendues à des conditions avantageuses. S'adresser à JULES A. BLANC,
6 av—1m Au Nouveau Canal

Tonnelier.
La soussignée continuera, pour son compte et celui de ses enfans, le même genre d'affaires que son mari, aux mêmes endroits. Elle sollicite respectueusement le patronage des amis de son mari et du public.
Mme EUPHEMIA McLEOD, rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette.—Rue Hevia, entre St-Pierre et St Paul. 29mars—1m

CIGARES de la Havane—375,000 Regalias, Londres, Media Regalias, Prensados, Millars et Cazadores des meilleures marques, en débarquement de la goélette Edwin Dorsey, venant de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr
20 mars 34, rue Gravier

VIN ROUGE—200 caisses [illegible] frères, en débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par J. B. FREAU & Co,
31 & 33, rue Gravier.

F. Durel & Co.,
LIBRAIRES, IMPRIMEURS ET RELIEURS
No 38, RUE DE CHARTRES,
ENCOIGNURE DE LA RUE DE LA DOUANE.

A VENDRE [illegible]
A vendre par A. LARROQUE & Co, 28 et 44, rue de la Douane

A VENDRE en magasin—200 caisses vin rouge [illegible] X. LAMBERT.